Quand l'histoire s'invite dans les registres de sépultures
Liber mortuorum - Brignoles 1588 à 1612
(Heraud René – Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine – 2024)

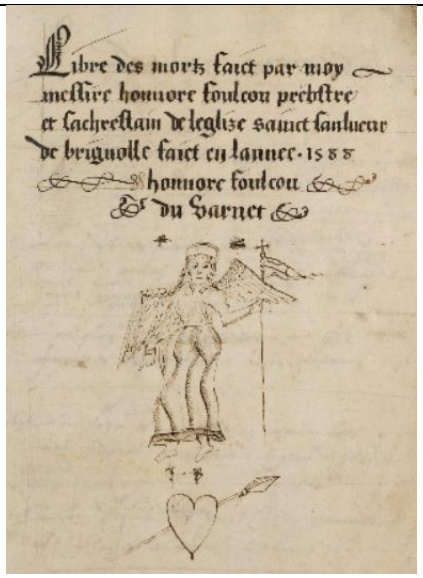
En août 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts a rendu obligatoire la rédaction des textes administratifs en Français, textes qui étaient rédigés jusqu'alors en latin, ou en provençal pour notre région. Il est utile de rappeler que le Comté de Provence n'est rattaché au royaume de France que depuis 1481, soit moins de soixante ans avant la promulgation de cet acte. Cette ordonnance a aussi rendu obligatoire la tenue des registres de baptêmes, par les prêtres de chaque paroisse. Certaines communes tenaient déjà de tels registres avant 1539. C'est le cas pour Brignoles, les curés de la paroisse Saint-Sauveur ont tenu leur premier registre de baptêmes dès 1536. Suivront en 1588 les registres de sépultures, et en 1596 les registres de mariages.
On trouve dans chaque acte, le nom de la personne, la date de l'évènement, la filiation, et d'autres renseignements suivant les époques et les rédacteurs. Pour notre commune, les lieux de sépultures sont précisés. Ce sont : Saint-Sauveur (La paroisse), Saint-François (Les Cordeliers), Saint-Augustin, Saint-Pierre (le premier cimetière de Brignoles situé dans l'actuel quartier des capucins).

Á l'exemple des « livres de raison » ou « livres de comptabilité de famille », on trouve en Provence entre ces actes des annotations relatant des évènements, historiques, religieux, naturels, et d'autres, liés à la vie des hommes.
Á Brignoles, seul les actes de sépultures des années allant de 1588 à 1612, nous donnent de tels renseignements. Par la suite leur rédaction est purement administrative.

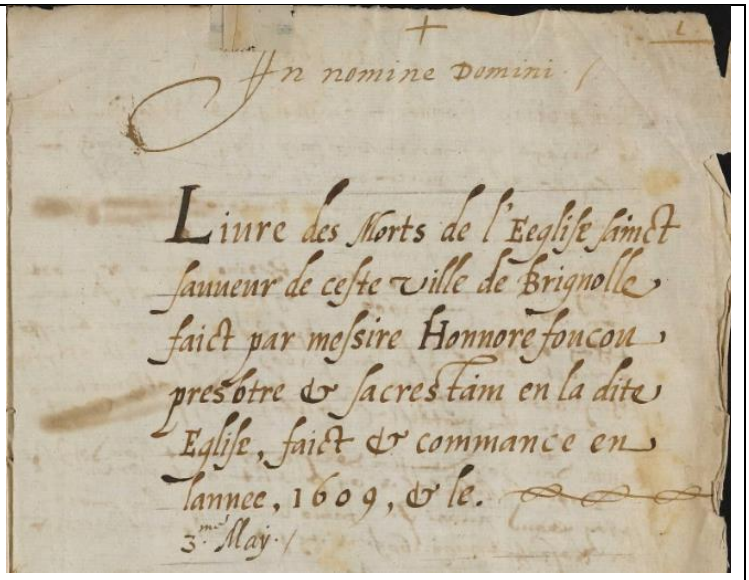
Un homme, Octave Teissier, qui sera entre autres archiviste de la ville de Marseille et de Toulon, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Draguignan, a travaillé sur ces registres, et a rédigé un travail sous le titre : « Liber mortuorum – Le livre des décès en Provence ». Cette étude, aujourd'hui introuvable, devait concerner plusieurs communes.

Une autre personne avant lui, a utilisé certaines notes de ces registres, dans sa « Notice sur Brignoles » publiée en 1829. Je veux parler de François Just Marie Raynouard, qui a travaillé et publié de nombreux ouvrages sur la langue Romane et les troubadours.

Le « *liber mortuorum* » où « livre des morts » dans lequel sont inscrits les premiers actes de sépultures de la commune de Brignoles commence en 1588. Ce sont les prêtres et sacristains de la paroisse Saint-Sauveur, qui en ont la charge.

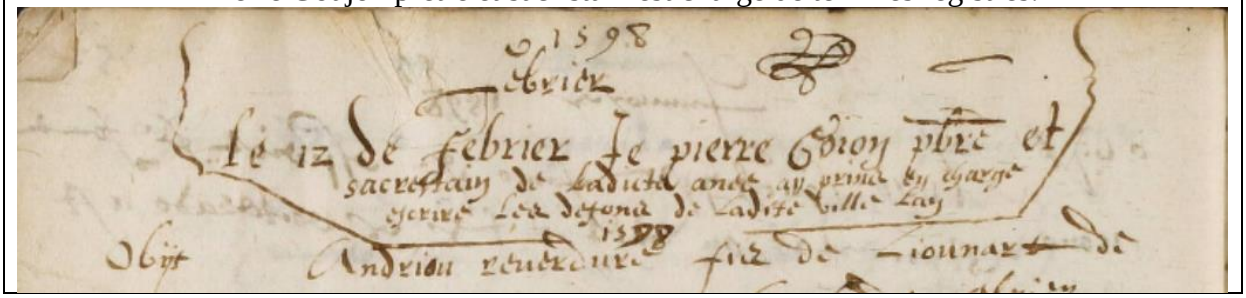


Folio numérique 004 – folio 0



Folio numérique 287 – folio 1R registre 2

Folio numérique 168 – folio 153V (bis)
Pierre Goujon prêtre et sacristain est chargé de tenir les registres.



Quand la paroisse de Brignoles commence la tenue de ce registre, le pays est toujours en guerre civile, guerre fratricide plus connue sous le nom de guerres de religion, qui enflamment la Provence depuis 1530, et qui s'achèveront en 1598. Brignoles est restée fidèle au roi Henri III et au gouverneur de Provence, Bernard de La Valette, frère du duc d'Epernon. Huber de Vins, commande depuis 1582 l'armée du parti opposé, celui de la Sainte-Ligue. Le trône de France ne manque pas de prétendants. Ainsi la Ligue est même prête, à faire allégeance avec le duc de Savoie ou le roi d'Espagne, plutôt que de reconnaitre le roi Henri IV, un prince huguenot.

Voyons maintenant les registres plus en détail. Pour ce faire, j'ai utilisé le site des archives numérisées de Draguignan. La partie qui nous intéresse, couvre les années de 1588 à 1612. Une fois passée cette date, on retrouve une lecture purement administrative. C'est donc le premier volume (1588 à 1609) et le début du second (1609 à 1646) qui ont fait l'objet de mon étude. Je donne pour chaque extrait, le numéro de folio numérique, puis le numéro de folio du volume papier. Ils seront notés de la façon suivante : f°13/9R ou f°154/149V, avec pour le volume papier un « R » pour recto, ou un « V » pour verso. Certaines transcriptions sont fractionnées par des slashs, qui représentent les changements de lignes dans le texte original.

Au verso de la couverture du premier registre, sont inscrits en provençal divers comptes, pour des achats de cire, chandelles et torches, comme dans « un livre de raison »[1]. Le volume commence à la page suivante avec la représentation d'un ange, que l'on peut voir à la page précédente. L'enregistrement des sépultures commence au folio 5/1R ; le texte est en provençal.

Nous allons aborder maintenant les différents thèmes, qui rassemblent les notes extraites du volume.

<u>Les causes de décès</u> :

Pour certains décès, le prêtre en charge de la rédaction des actes mentionne par moment la cause : « tua d'ung cop d'estoc » ou « de tosc » (*épée*)[2], « tua d'ung cop

[1] F° 3/ 0.

[2] F° 10/05V – f° 12/07V – f° 13/9R – f° 13/9R – f°37/33R – f° 38/34R – f° 142/138R.

d'arcabussado » ou « arquabosso », ou « arcabozado » (*arquebuse*)[3], « tuat d'un cops de peyros » (*pierre*), « tué d'un coup de pierre »[4] .
Quelquefois le lieu de la mort est indiqué : « d'uno arcabussado devant sa meson », « tuat à Yeros (*Hyères*) », « tuat à Cabasse », « tuat à Grasse », « es morto dans un vallat à sa bastide », « à la bastide Meissonnier à Candumio » (*quartier de Candumy*)[5]
Parfois il n'y a que la mention « tuat » ou « tué ».[6]

Je n'ai trouvé qu'une femme tuée[7] – 17 Juin 1589 :
« Obit – Le dixseptiesme du dit a esté tué Dam*oise*lle Ane de / Marseilhe des com**p**tes (*comtes*) de Vintimilhe vefve de feu / Aulyvier (*Olivier*) Bertatier S*ieu*r de Mannarid, habitant / à Vidauban, et filhe de feu Melchion de Marseilhe / et de Marguerite de Simiane, en leur vivant / S*ieu*rs de Revest les Tholon, et a esté enterré en la / grande eglise ».

Certains meurent suite à des amputations : « ly couperon uno canbo » (*jambe*), « ly couperon lou bras drech » (*bras droit*)[8] .
Lors des attentats, il est question de décès suite à des brûlures[9]. Vous trouverez plus de détails dans la partie consacrée à l'histoire.
Les registres mentionnent aussi les personnes mortes « à l'hospital ».[10]
Il ne faut pas oublier les noyades.[11]

Il y a aussi des morts par accident : « la peyro dou mollin li a copat la cambo » (*la pierre du moulin, la meule, lui a coupé la jambe*), « es tombat d'un soliet que fasio à la meson des Bombarelet, et un cabrion la tuat », (*Il est tombé d'un séchoir sous les toits, qu'il faisait à la maison des Bombarelet, et un chevron, une pièce de bois, l'a tué*).[12]

Hormis lors des épidémies, la maladie cause du décès est rarement mentionnée.
Un pèlerin est mort de pleurésie[13] :
« Andrea Torniero d'Arsele[14] en Espagne, pellerin venut / de Rome, est mort à l'hospital d'une pleurésie après / s'estre confessé, ce 29 mars 1609, est ensevelli / à [l'hospital – *mot barré*] cimitere St Pierre. »

Pour les enfants mort-nés, ce sont les sages-femmes qui baptisent ces derniers : « après avoir esté baptisé en naissance par la sage-femme », « a esté baptisé entre mains par la sage-femme ».[15]
On trouve aussi un enfant de huguenot de 15 jours environ, enterré puis exhumé pour être baptisé suivant le rite catholique :

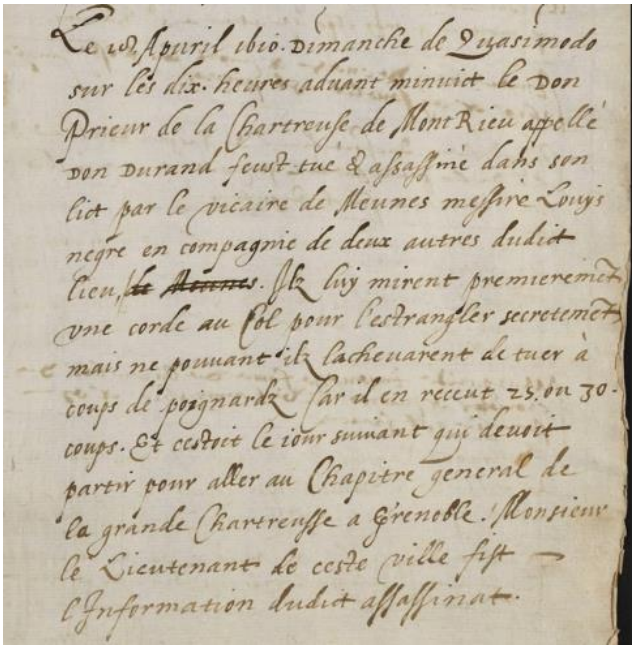
---

[3] F° 11/07R – f° 12/7V – f° 16/11V – f° 36/31V et 32R – f° 37/32V – f° 74/69V.
[4] F° 44/39V – f° 262/252V.
[5] F° 11/07R – f° 15/11R – f° 17/13R – f°32/27V – f°289/3R nouveau registre – f°309/22V.
[6] F° 09/05R – f° 10/05V – f° 16/12R – f° 17/12R – f° 30/25V – f° 32/27V – f° 33/29R – f° 37/32V – f°38/33V – F° 40/35V – f° 199/184V.
[7] F° 17/12V.
[8] F° 10/05V – f°39/35R – f°153/149R.
[9] F° 136/132R – f° 138/133V.
[10] F° 240/231R – f°244/231V – f° 296/9V – f°299/12V.
[11] F° 139/135R – f° 143/138V – f°147/142V – f° 156/151V – f° 157/153R.
[12] F° 153/149R – f°154/149V.
[13] F ° 280 /271R.
[14] Arsele : ville inconue d'Espagne
[15] F° 177/163R – f°234/225R.

« Gaspar Brengari « aegé (*âgé*) de quinze jours ou environ »[16], fils de Estienne Brengari procureur et / huguenaut, est mort le 20 mars 1599 et a esté ensevely / premierement au cimitiere des dits huguenotz dernier[17] (*derrière*) « l'eglise S*ainc*t Pierre »[18], et puis / desenterré par sentence et decret de par le lieutenent / et enterré au dit cimitiere de S*ainc*t Pierre par les p*re*btres (*prêtres*) / de toutes les trois eglises en grande solemnité pour /avoyr esté baptisé sellon la forme de n*ost*re mere / s*ainc*te eglise catholique apostolique romaine le 22 / du dit mois. » [19]

On trouve un couple, le mari et son épouse qui à neuf mois d'intervalle se font enterrer au cimetière devant la porte de la grande église, la paroisse de saint-Sauveur (année 1599)[20]:
« Margaride Emerique du lieu de Neules (*Néoules*), fame de / mesr (*mestre*) Frances de Lespine, es morte le 29 mars / et enterrade au simitiere de la grande eglize / au davant de la porte. »
« Frances (*François*) de Lespine es mort le 27 de decembre / es enterrat au sementerry davant la porte / de la grande eglise pres de sa feu fame (*près de sa défunte femme*). »

Deux assassinats sont mentionnés. Le premier est à la chartreuse de Montrieux à Méounes[21]. Le second est celui du roi Henri IV, je l'ai classé dans la partie histoire :
« Le 29 apvril 1610, dimanche de quasimodo[22] / sur les dix heures advant minuict, le Don / Prieur de la Chartreuse de Mon Rieu (Montrieux) appellé / Don Durand feust tué et assassiné dans son / lict par le vicaire de Meunes (*Méounes*) messire Louys / Negre en compagnie de deux autres du dict / lieu. Ils luy mirent premierement / une corde au col pour l'estrangler secretement / mais ne pouvant, ilz lachevarent de tuer à / coups de poignardz, car il en reçut 25 ou 30 / coups. Et cestoit le iour suivant qui devoit / partir pour aller au chapitre general de / la grande chartreusse à Grenoble. Monsieur / le lieutenant de ceste ville fist / l'information dudict assassinat. »


Le 29. Apuril 1610. Dimanche de Quasimodo
sur les dix. heures aduant minuict le Don
Prieur de la Chartreuse de Mont Rieu appellé
Don Durand feust tue & assassiné dans son
lict par le vicaire de Meunes messire Louys
negre en compagnie de deux autres dudict
lieu, ~~le Meunes~~. Ilz luy mirent premieremẽt
vne corde au col pour l'estrangler secretemẽt
mais ne pouuant ilz lacheuarent de tuer à
coups de poignardz. Car il en receut 25. ou 30.
coups. Et cestoit le iour suiuant qui deuoit
partir pour aller au Chapitre general de
la grande Chartreusse a Grenoble. Monsieur
le Lieutenant de ceste ville fist
l'Information dudict assassinat.

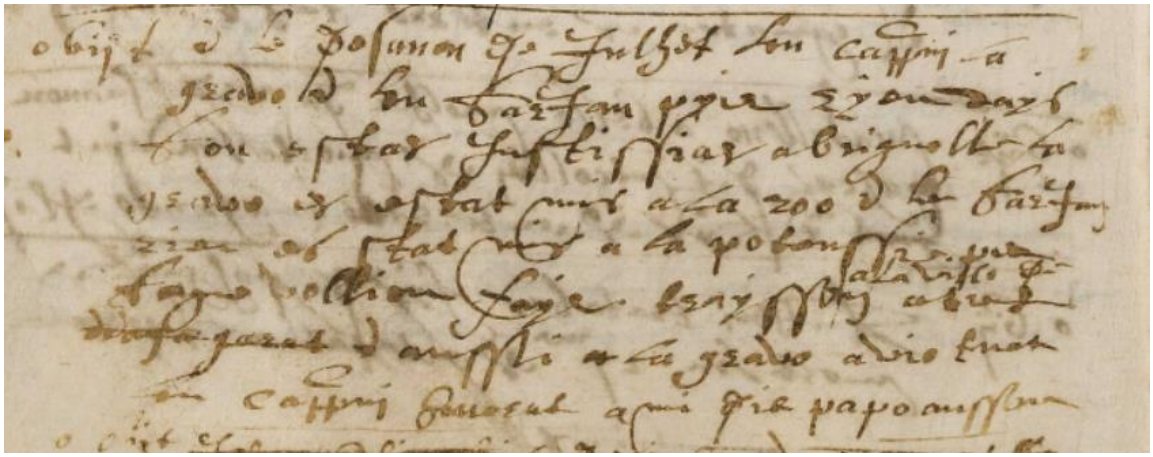
[16] Le passage « aegé de quinze jours ou environ » est au bas du texte signalé par 1°
[17] Dernier, Darnier : mot provençal qui signifie « derrière ».
[18] Le passage « l'eglise S*ainc*t Pierre » est au bas du texte signalé par 1+°
[19] F°174 /160R.
[20] F° 175/160V ; f° 180/166R
[21] F°293 /7R second registre
[22] Le dimanche qui suit le jour de Pâques.

Les exécutions :

En ces temps de guerres civiles, on trouve de nombreuses exécutions. À Brignoles, elles ont lieu sur la place Carami.

- Le capitaine La Gravo et le sergent Riou – le 19 Juillet 1591.[23]

« obit et le desanou de julhet lou capp*ita*ni La
(*Obit et le dix-neuf de juillet, le capitaine La*)
« Gravo et lou sarjan Pyir Ryou d'Ays
(*Grave et le sergent Pierre Riou d'Aix*)
« son estat justissias[24] à Brignolle La
(*ont été suppliciés à Brignoles, La*)
« Gravo es estat mis à la roo et le sarjan
(*Grave a été mis à la roue, et le sergent*)
« Riou es stat mis à la potansse per se que vollien faye traysson « à la villo de »[25] a Tres
(*Riou a été mis à la potence, car ils voulaient trahir la ville de Tres,*)
« [*mots barrés*] et aussi à La Gravo avio tuat
(*et de plus La Gravo avait tué*)
« lou capp*ita*ni Honorat Ami dict Papoanssou »
(*le capitaine Honorat Ami dit Papoanssou*)



- Frère Mathieu de Sisteron – 18 février 1595[26] :

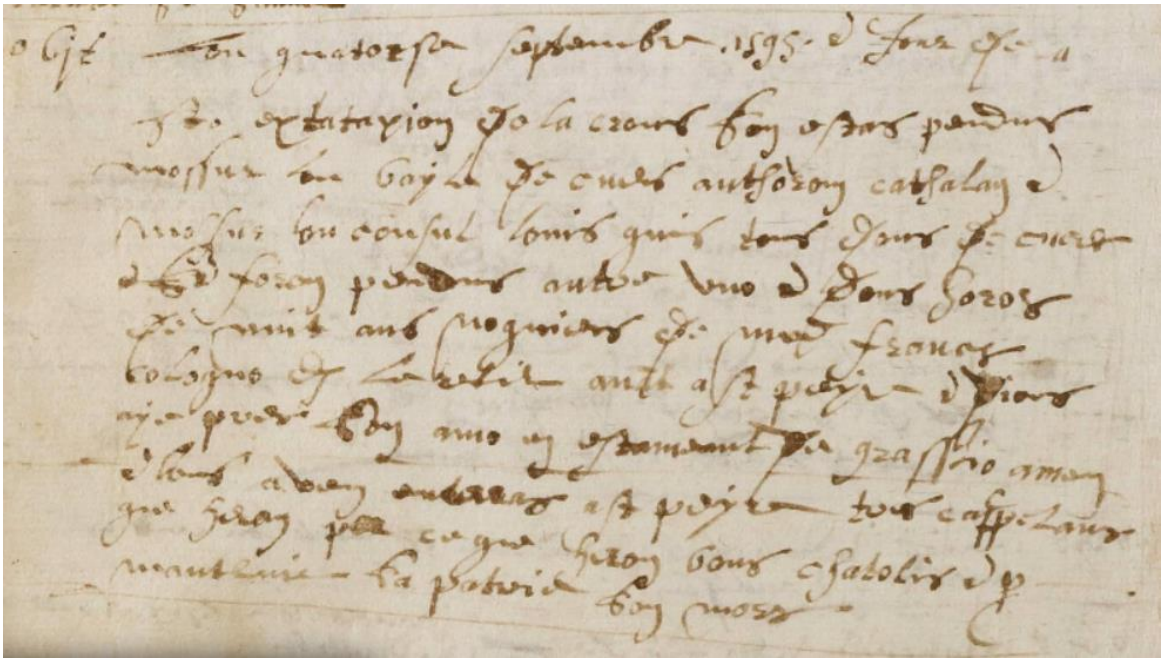
« Frayre Mathieu de Sestaron de l'ordre / de S*anc*t Frances es estat pendut lou / deshahuit [barré] / et an portat sa testo à Sisteron et son cors (*corps*) es enterat / à S*anc*t Frances au covent de Brignolle. »
(*Frère Mathieu de Sisteron de l'ordre / de Saint-François a été pendu le / dix-huit, / ils ont porté sa tête à Sisteron, et son corps est enterré à Saint-François, au couvent de Brignoles*).
On l'accusait d'avoir donné asile à des exilés de Sisteron et à d'autres étrangers qu'on disait envoyés par M de Lesdiguières, pour s'emparer de la ville. [27]

---

[23] F° 61/56V
[24] Dictionnaire provençal Honnorat : Justicias : gibet, piliers de pierre, traversés par une barre de bois, à laquelle on suspendait autrefois le corps des criminels après l'exécution, pour les exposer à la vue des passants.
[25] « à la villo de » rajouté au-dessus de la ligne.
[26] F° 127/122V
[27] Raynouard : Notice sur Brignoles - p 104.

- Mr le bayle Anthoron Cathalan et Mr le Consul Louis Guis – 14 Septembre 1595 [28] :

« Lou quatorse septembre 1595 et jour de la
(*Le quatorze septembre 1595, jour de*)
« S*an*to Exatation de la Crous son estas pendus,
(*l'Exaltation de la Sainte-Croix ont été pendus*),
« Mossur lou bayle de Cuers Anthoron Cathalan, et
(*Monsieur le Bailli de Cuers Anthoron Cathalan, et*)
« Mossur lou Consul Louis Guis, tous dous de Cuers,
(*Monsieur le Consul Louis Guis, tous deux de Cuers*
« et se foron pendus antre uno et dous horos
(*et ils furent pendus entre une heure et deux heures*)
« de nuit aus noguiers de Mr Frances
(*de la nuit, aux noyers de Mr François*)
« Cologno dans leresie anat à S*anc*t Peyre, et Dios
(*Cologno, dans l'hérésie allant à Saint-Pierre, et Dieu*)
« aye pres son amo en estament de grassio, amen.
(*avait pris leurs âmes en état de grâce, amen.*)
« Et lous aven enterras à S*anc*t Peyre , tres cappelans
(*Et nous les avons enterrés à Saint-Pierre, trois prêtres*)
« que heron, per ce que heron bons catholis, et p*our*
(*qui étaient là, seulement parce qu'ils étaient bons catholiques,*)
« mantenir sa patrie son mors. »
(*ils sont morts pour maintenir la patrie*)



Raynouard nous donne la traduction et la transcription de ce texte, aux pages 101 et 102. Il ajoute : « D'après les registres des délibérations du conseil municipal de Cuers, le Baile se nommait Cathalan, et le Consul Guisi. » Raynouard à transcrit Cathalat, mais c'est bien un « n » et non un « t » dans l'acte de sépulture.
On sait que, « Le 1er septembre d'Epernon écrivit au capitaine Lairac de faire pendre le bailli et le premier consul de Cuers, près Toulon, pour se venger de ce que un de ses régiments avait

[28] F° 133/128V

été mal reçu par les habitants à son passage dans cette commune. »[29] . Gustave Lambert donne la transcription du registre mortuaire de la paroisse de Cuers. Curieusement les registres des sépultures de Cuers commencent en 1636, et le texte est identique à celui de Brignoles.

- Antoinne Bareau – 18 Avril 1596[30] :

« Anthoene (*Antoine*) Bareau dou Chatèou S*anc*t honge es (*du château Saintonge*)/ estat pendut à la plasse de caramio (*place Carami*) et condanat par / justisse per ce que avet tuar Jacques Gueyt du dict / Roquobaron (*Roquebaron*) au jardin de mosur Dauget p*er* uno sauro[31] / et son corps mès au pati[32] enterro ce deszahuit abril (*dix-huit avril*). »

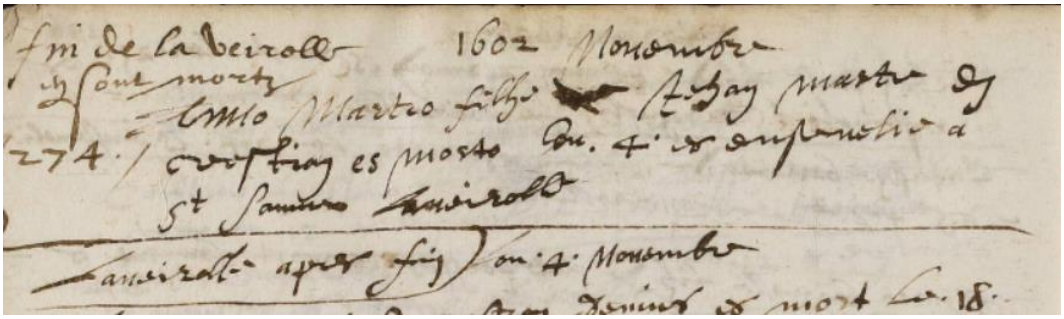
On trouve aussi des exécutions avec moins de détails[33].

Il est utile de constater, qu'après le départ du duc D'Epernon, en mai 1596, on ne trouve plus d'exécutions sur la place Carami.

Les épidémies :

De 1588 à 1612, j'ai relevé deux épidémies de varioles, la « veyrolle » comme on disait en Provence. Le registre de sépultures de Brignoles commençant en 1588, on évite le dénombrement des décès suite à la peste de 1587, qui toucha de nombreuses communes.

- La première épidémie de variole, sévit à Brignoles du 18 juillet 1602 au 4 novembre 1602. D'après le registre, elle fit 274 victimes en même pas quatre mois[34] ; j'en ai compté 278.



Fin de la veirolle (*variole*) en son mortz	1602 Novembre	
274	Anno Martro filhe de Jehan Martre dit crestian, es morto lou 4, es ensevelie à S*anc*t Sauveur – la veirolle._____ La veirolle a pres fin lou 4 novembre [35]	

[29] Gustave Lambert – page 426.
[30] F° 142/137V
[31] Sauro : Mot dont le sens n'est pas en corrélation avec le texte.
Dictionnaire Provençal, Garcin, Honnorat, Fourvières : Saourro, saurra - lest, lester.
Dictionnaire Français Trévoux : Saorre – Lest, Saburra (arène, sable que l'on met au fond d'un bateau).
[32] Dictionnaire provençal Honnorat : Pati – place dans un village où l'on faisait reposer le menu bétail, lieu d'aisance.
[33] F° 136/132r – f°138/134R – f°141/136v
[34] F°201/186V au f°211/196V
[35] F°211/196V

Décompte des victimes de la variole en 1602

Juillet	009	Octobre	037
Août	082	Novembre	003
Septembre	147	TOTAL	278

- La seconde épidémie débute le 18 juin 1608 pour se terminer le 2 décembre 1608. Elle fit 131 victimes en cinq mois et demi.[36]



Lous premies que son mort de la veyrolle / 1608 /
la veyrollo Jacques Serrasin fils de Mre Jehan Serrasin dit gascon et
de Madalleno Tanfre, es mort de la veyrolle le
deszahuit jun (*juin*) 1608, et ensevelit à St-Augustin

Décompte des victimes de la variole en 1608

juin	003	Octobre	016
Juillet	010	Novembre	005
Août	040	Décembre	001
Septembre	057	Total	132

Les affaires religieuses :

Au verso de la couverture en parchemin du premier registre de sépultures, nous trouvons des comptes, pour des achats de cire, de chandelles, et de torches[37].

On trouve aussi dans le registre :

- le nom des vicaires quand ils entrent en fonction[38].
- Le nom et la date des premières messes dites par les prêtres[39].
- L'entrée d'un jeune homme au couvent du Thoronet [40].
- Une messe anniversaire pour feu Madame *Janno Pugeto* (Jeanne Puget)[41].

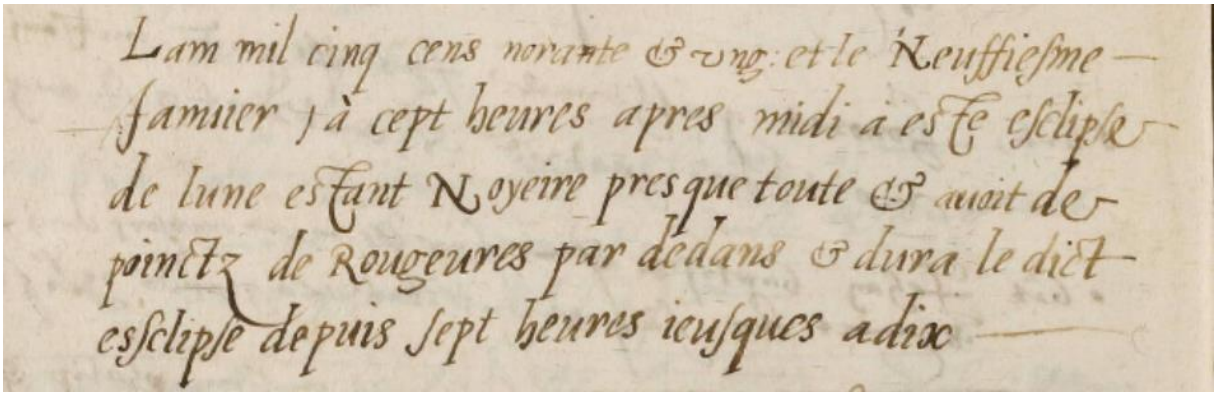
[36] F°269/260R à f°277/268V.
[37] F°003/0
[38] F°055/50V – f°076/72R
[39] F°060/55V – f°093/88V – f°099/95R – f°112/108R – f°126/122R – f°135/130V – f° 266/257 – f°272/262V et 263R – f°308/21V
[40] F°130/125V
[41] F°123/119R

Plus curieux, cet évènement qui s'est passé au prieuré et commanderie de Saint-Antoine de Marcoles en Auvergne. Il a été inscrit à la fin de l'année 1594.[42]
« 1595 et le XIII jung à l'esglize de S*ainc*t-Anthoine / de Marcoles en Auvernie, de marchands de Montauban / huguenot, mirent dans l'esglize dudict S*ainc*t-Anthoine /environ soixante bestes *com*me sont, mules, beufs, / et chavaulz (*chevaux*), par la volonté de Dieu la /foudre tua tout ledict bestailh, et ceulx quy / estoint dedans la dicte esglize, sans endoumager / la dicte esglize, laquele feust puis beniste / à cause de la grand puants dou soulfre (*puanteur du souffre*). »

Les phénomènes naturels

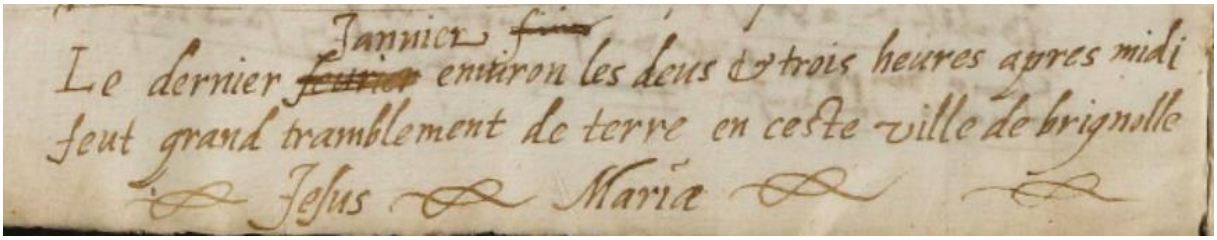
Parmi les phénomènes naturels décrits dans ce registre nous trouvons une éclipse de lune, et un tremblement de terre. Voici les descriptions qui en ont été faites.

Eclipse en janvier 1591[43] :


L'an mil cinq cens norante & ung: et le Neuffiesme
Janvier jà cept heures apres midi a esté esclipse
de lune estant Noyeire presque toute & avoit de
poinctz de Rougeures par dedans & dura le dict
essclipse depuis Sept heures ieusques a dix

« L'an mil cinq cens norante et ung et le neuffièsme
« janvier jà cept heures apres midi a esté esclipse
« de lune estant Noyeire (*noire*) presque toute et avoit des
« poinctz de rougeures (*points de rougeurs*) par dedans et dura le dict
« essclipse depuis sept heures ieusques (*jusque*) à dix.

Tremblement de terre en janvier 1612[44] :


Le dernier Janvier ~~fevrier~~ environ les deus & trois heures apres midi
feut grand tramblement de terre en ceste ville de brignolle
Jesus Maria

[42] F° 126/121V
[43] F°56/51V
[44] F°311/24V second registre

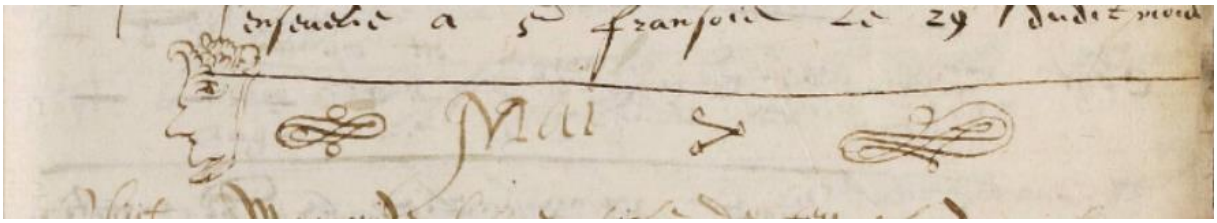
« Le dernier Janvier [barré *février*] environ les deus et trois heures apres midi
« feut grand tramblement de terre en ceste ville de Brignolle
« Jésus Maria

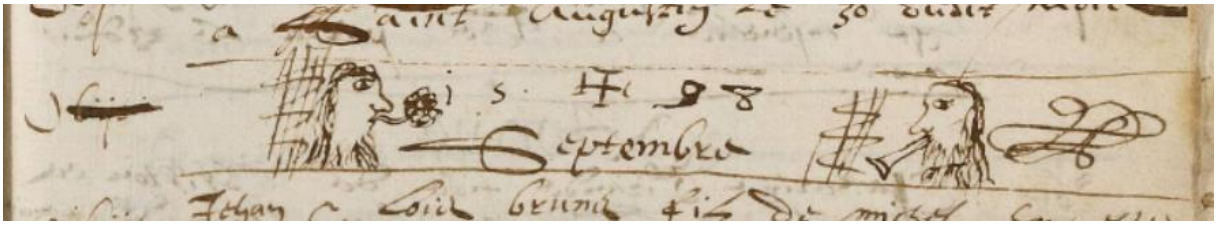
Le site « azurséisme » sur internet, signale ce qui suit :
« Le 30 juin 1612 à 15 h, un tremblement de terre provoqua une grande frayeur parmi la population et fit sonner les cloches de la grande horloge de Nice. Les dégâts d'après Gioffredo, furent mineurs ». Le site ne communique pas la source.

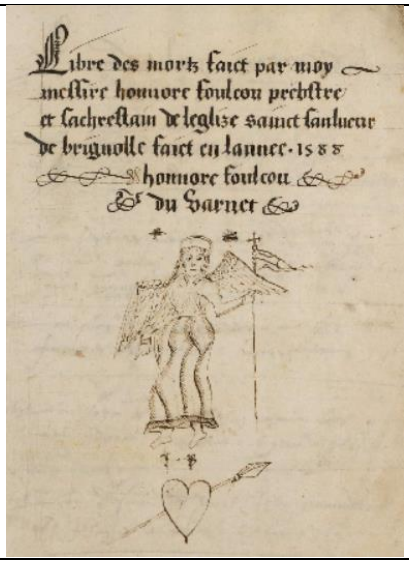
De toute évidence l'année 1612 fut traversée par de multiples secousses sismiques. Il serait intéressant de consulter d'autres registres paroissiaux, pour en savoir d'avantage.

Les illustrations :

Pierre Goujon prêtre et sacristain chargé de tenir le registre en février 1598, nous a laissé quelques dessins[45] :





L'illustration la plus marquante est celle de l'ange au commencement du registre	

[45] F° 169/155R (bis) / F° 171/157R (bis) / (bis) : Erreur d'écriture - les folios du 150R au 159R sont en doubles, d'où la mention bis pour les dix suivants.

Histoire de Brignoles, du Comté de Provence, et du Royaume de France :

C'est la tranche la plus importante du registre ; les anecdotes ne manquent pas. Pour les plus marquantes je présente l'acte et sa transcription, accompagnés d'un récit historique, le plus souvent extrait de l'ouvrage du docteur Gustave Lambert « Histoire des guerres de religion en Provence 1530-1598 » tome II réimprimé en 1972, mais aussi de « Essai historique sur la ville de Brignoles » d'Emilien Lebrun, et de « Notice sur Brignoles » de François Raynouard. Pour d'autres transcriptions, je ne cite que l'évènement. J'ai choisi de rédiger l'ensemble en respectant la chronologie des évènements.

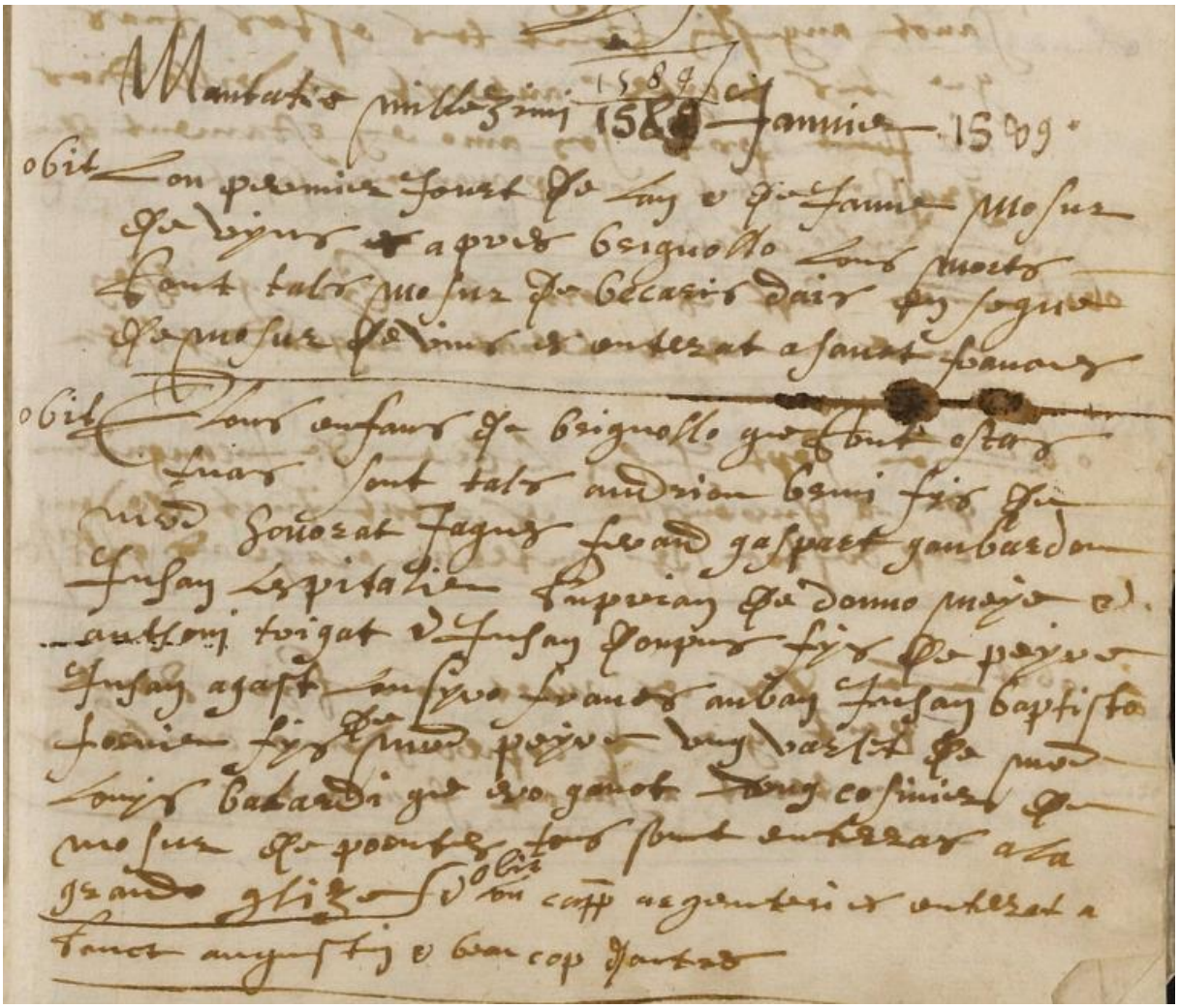
La prise de Brignoles par Hubert de Vins :

Le registre des sépultures commence par la prise de Brignoles par Hubert de Vins le 1er janvier 1589.[46]

« Mantutié Millésimi[47] 1589 janvier 1589
« Obit – Lou premier jourt de l'an et de janvier mosur
(*Obit – le premier jour de l'an et de janvier, Monsieur*
« de Vyns [barré] a pres Brignollo. Lous morts
(*de Vins a pris Brignoles. Les morts*)
« sont tals mosur De Becaris d'Ais ensegne
(*sont les suivants : Monsieur de Bécaris d'Aix, enseigne*)
« de mosur de Vins es enterat à Sanct Frances.
(*de Monsieur de Vins, il est enterré à Saint-François*)

« Obit – et lous enfans de Brignollo que sont estas
(*Obit – et les enfants de Brignoles qui ont été*)
« tuas sont tals, Andrieu Bruni fys du
(*tué sont les suivant, André Bruni fils du*
« notere Honorat, Jaques Feraud, Gaspart Ganbardon,
(*notaire Honoré, Jacques Feraud, Gaspard Ganbardon*),
« Jehan Lespitalier, Suprian de donno Meye, et
(*Jean Lespitalier, Suppliant de dame Meye, et*)
« Anthoni Trigat , et Jehan Dempus fys de Peyre,
(*Anthoine Trigat, et Jean Dempus fils de Pierre*)
« Jehan Agast, lou syre Frances Auban, Jehan Baptisto
(*Jean Agast, le Sire François Auban, Jean-Baptiste*)
« Fornier fys de Mosur Peyre, un varlet de Mosur
(*Fournier fils de Monsieur Pierre, un valet de Monsieur*)
« Louys Balardi, qué ero gavot, ung cosinier de
(*Louis Balardi qui était gavot, un cuisinier de*)
« mosur de Poentes[48], tous sont enterras à la
(*monsieur de Poentes, tous sont enterrés à la*)
« grando glize – Obit Lou Cappitaine Argenteri es enterat à
(*grande église – Obit le capitaine Argenteri, il est enterré à*)
« Sanct Augustin et beaucop d'autres. »
(*Saint-Augustin, et beaucoup d'autres.*)

[46] f°9/5R
[47] Latin
[48] Poentes : Il s'agit peut-être du seigneur de Ponteves.



La prise de Brignoles par Hubert de Vins fit dix-sept victimes, « et beaucoup d'autres » si l'on se rapporte au texte ci-dessus.
Voici la suite des victimes[49] :

- Berengari lou porensier [50]
- Le fils de mosur Sanier juge de Brignolle
- Monsieur Miollas lou gavot sabatier (*savetier*)

« Sont tous estat tuas / que lous traytes antroayt la villo, dious / ay près son amo en èstament de / grasse sont mors per manténir[51] sa patrie / et la villo abatin[52]».
(*Ils ont tous été tué / lorsque les traitres entraient dans la ville. Dieu / a pris leur âme en état de / grâce. Ils sont morts pour protéger la patrie /et la ville avant qu'elle ne soit renversée*).

On trouve aussi, ceux qui sont morts des suites de leurs blessures :

- Sire Guilhem Monier, décédé le sept janvier. il a été tué d'un coup d'estoc.

[49] F°10/5V
[50] Porensier : Jean Broc , dans « La prise de Brignoles par Huber de Vins » transcrit ce mot par « *pesatier* » suivi d'un point d'interrogation,. De mon côté, mes recherches sont restées vaines.
[51] Mantenir / Dictionnaire provençal Etienne Garcin : maintenir, au figuré protéger, défendre.
[52] Abatin / Dictionnaire provençal Simon Jude Honnorat : Abatis – renversé.

- Jehan Lebre de Focauquier de la Durensse (*Forcalquier de la Durance*) il a été tué d'un coup d'estoc. Il décède le sept janvier.
- Sire Hériès (*Henri*) Paul à qui on coupa une jambe. Il décède le dix janvier.[53]

Voici ce qu'écrit le Dr Gustave Lambert[54] :

Après avoir pris Saint-Paul-Lez-Durance et Mirabeau, le Sieur de Vins chef du parti de la ligue descendit vers Brignoles le berceau de sa famille, dans laquelle il comptait autant d'ennemis que d'habitants. Cette inimitié fort-ancienne, venait du fait que le Sieur de Vins grand propriétaire foncier sur cette commune, s'obstinait à ne pas payer ses impôts. Les habitants se plaignaient aussi des nombreuses courses qu'il faisait faire sur le territoire de la commune par la garnison de son château de Forcalqueiret.

La ville était sous le commandement du Sieur de Pontevès. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1589, le Sieur de Vins s'en empara par surprise, et fit Pontevès prisonnier, après une héroïque résistance de sa part. Brignoles fut livrée aux soldats, qui la mirent au pillage.

Jean Broc, nous donne plus de détails dans « La prise de Brignoles par Hubert de Vins le premier janvier 1589 »[55]

Retour du pouvoir royal à Brignoles :

Au mois d'août 1589, Aix et Marseille restent aux mains des Ligueurs. La pluspart des bourgs sont occupés par les royalistes.[56]

C'est ce qui arrive à Brignoles : « L'après-midi du 12 août, toute la compagnie de Lacort a fui Brignoles, et la ville fut de nouveau sous l'obéissance du roi Henri de Valois roi de France, auquel Dieu donne longue vie, comme par le passé ».



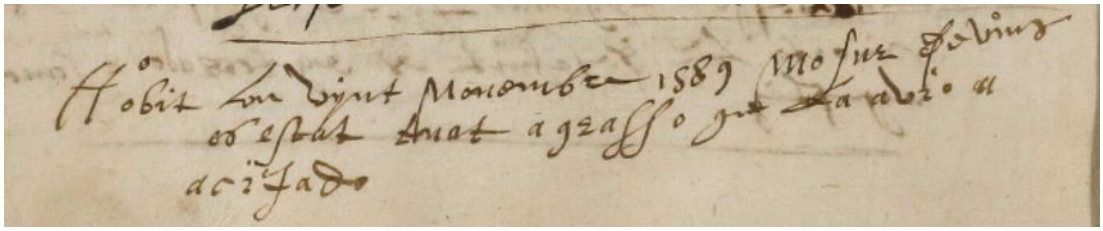
« Lou douze avost 1589, « à vespre »[57] totos las compagnies de
(*Le douze août 1589 l'après-midi, toutes les compagnies de*)
« Lacort que avio mese d'acpres ? »[58] , et touto las companios an
(*Lacourt qui avaient mise [...], et toutes les compagnies ont*)
« fugit de Brygnollo et la villo es estado à la
(*fuit de Brignoles, et la ville a été à*)

[53] Jean Broc donne la référence de son testament : AD – 3E8/173 f°12 : Notaire Loys Thanaron – Brignoles.
[54] Gustave Lambert - page 54
[55] Jean Broc : La prise de Brignoles par Hubert de Vins le premier janvier 1589 - travaux publiés dans « Recueil Historique sur la ville de Brignoles » en 1997.
[56] Gustave Lambert – page 84
[57] Au-dessus de la ligne.
[58] Mention écrite à la marge

« obeyssansse dou Rey Anryc de Valloys Rey
(*l'obéissance du Roi Henri de Valois, Roi*)
« de Fransse auqual Dios ly donne longo vye
(*de France à qui Dieu donne longue vie*)
« coummo ero per avant.[59]
(*comme par le passé*).

Mort du Sieur de Vins au siège de Grasse :

« Obit – Lou vynt novembre 1589, Mosur de Vins / es estat tuat à grasso que la avio / aciejado.[60]
(*Le 20 novembre 1589, Monsieur de Vins a été tué à Grasse, qu'il avait assiégé*).



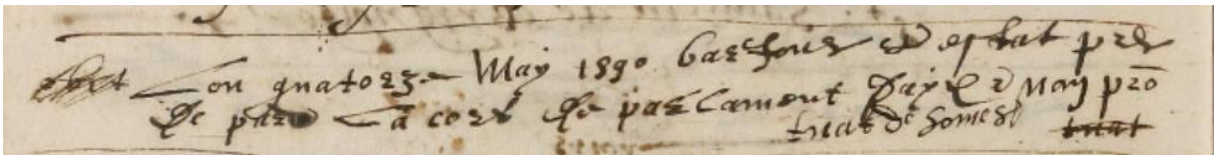
« Le 20 novembre, vers huit heures du matin, de Vins visitait une batterie ; au moment où il se baissait, pour examiner l'affût d'un canon, il fut frappé au front par une balle qui le renversa mort. Quelques historiens adoptant une version qui eut un certain crédit parmi les soldats ligueurs, ont répété qu'il avait été assassiné par un des siens. La vérité est que le coup fut tiré par un habitant de Grasse qui voulant essayer une arquebuse à longue portée, monta sur la plate-forme de l'église de Saint-Dominique, et ayant distingué au milieu d'un groupe d'officiers un gentilhomme revêtu d'une casaque rouge, le prit pour point de mire et le tua. »

En référence, on peut lire un extrait de « Relation du siège de Grasse » par A Roco-More, témoin oculaire – Manuscrit de la bibliothèque d'Aix en Provence, n°1054.
« …Le lundy suyvant, la ville feust fort rudement bastue, et ledict jour, de matin, à demie heure de soleil, ledict M de Vins, chef et général de la susdite armée, feust blessé d'une arquebusade de dedans la ville, de la tour et clocher de Saint-Dominique, lequel feust porté à la bastide de Chifon où son train logeoit, et où il est mort deux heures après sa blessure, sans avoir jamais pu parler, estant tombé en convulsion et apoplectique. »[61]

14 may 1590 – Barjols est pris par les ligueurs.

« Lou quatorze may 1590 Barjous es estat pres / de part la cors de parlament d'Aix, et a may pro*un* / tuat de homes. »[62]
(*Le quatorze mai 1590, Barjols a été prise par la Cour du Parlement d'Aix, qui a tué beaucoup d'hommes*).

[59] F° 18/14R
[60] F°30/25V
[61] Gustave Lambert page 104.
[62] F°37 /32V



Ampus partisan de la Ligue, était en route pour Riez, mais obliquant tout à coup sur la droite, il parut devant Barjols, qui était sous le commandement de Ponteves. La ville et le château, après avoir essuyé cent trente coups de canon, se rendirent, le 13 mai, à la condition d'avoir la vie sauve. Mais la parole ne fut pas tenue, la garnison fut massacrée et la ville fut saccagée.[63]

Les villes prises par les partisans de la Ligue.

Ampus, en quittant Barjols, se rendit au Val, qui ouvrit ses portes, et ensuite au Luc, où il y eut là aussi beaucoup de victimes. Lorgues, Aups, Pignans, Besse terrifiés se rendirent sans résistance. Ampus se dirigea ensuite sur Draguignan.[64]

« Lou dous dé jun 1590 **lou Luc** es estat / pres de pard La Cord de Parlament, /
(*Le deux juin 1590, le Luc a été* / *pris par la Cours du Parlement*,)
et de Mosur Danpus, et de Mosur de La- / -manon, de lartilhario, et n'an proun tuat /
(*Mr d'Ampus, Mr de* / *Lamanon, et l'artillerie. Ils en ont beaucoup tué)*
d'intre lou covent des Carmes des homos / de villo d'autres sordas que avion a- /
(*dans le couvent des Carmes, des hommes* / *de ville, d'autres soldats qui avait*)
siejat lou covent des Carmes et lequel / et es rendut lou tres de jun, et /
(*assiégé le couvent des Carmes,et lequel* / *c'est rendu le 3 juin*)
aussi **Draguignan** et lous Ars Arcs[65] tout es / estat saquejat. »
(*ainsi que Draguignan et les Arc, tout a* / *été saccagé*)[66]

Les villes prises par les partisans du roi de France.

De son côté Lavalette, gouverneur de Provence, s'empare de plusieurs villes :

Prise de **Montagnac**[67]:
« Lou vint et quatre jun, l'an sinq cens / noranto mosur de Lavaleto gou*verneu*r an Preova*n*sse
(*Le vingt-quatre juin, l'an 1590* / *monsieur de La-Valette gouverneur de Provence*)
pour le roy a pres Mo*n*tanac / au pres de Ryes an Prou*van*sse et la mes
(*pour le Roi, a pris Montagnac* / *près de Riez en Provence, et l'a mis*)
abas[68] enbé l'artilario. »[69]
(*en bas avec l'artillerie*)

[63] Gustave Lambert – pages 143 à 147.
[64] Gustave Lambert – pages 148.
[65] Ars Arcs : Répétition.
[66] F° 37/32V
[67] Gustave Lambert – pages 149.
[68] Abas / Dictionnaire Français Godefroy : en bas, ici bas.
[69] F° 38/ 34R

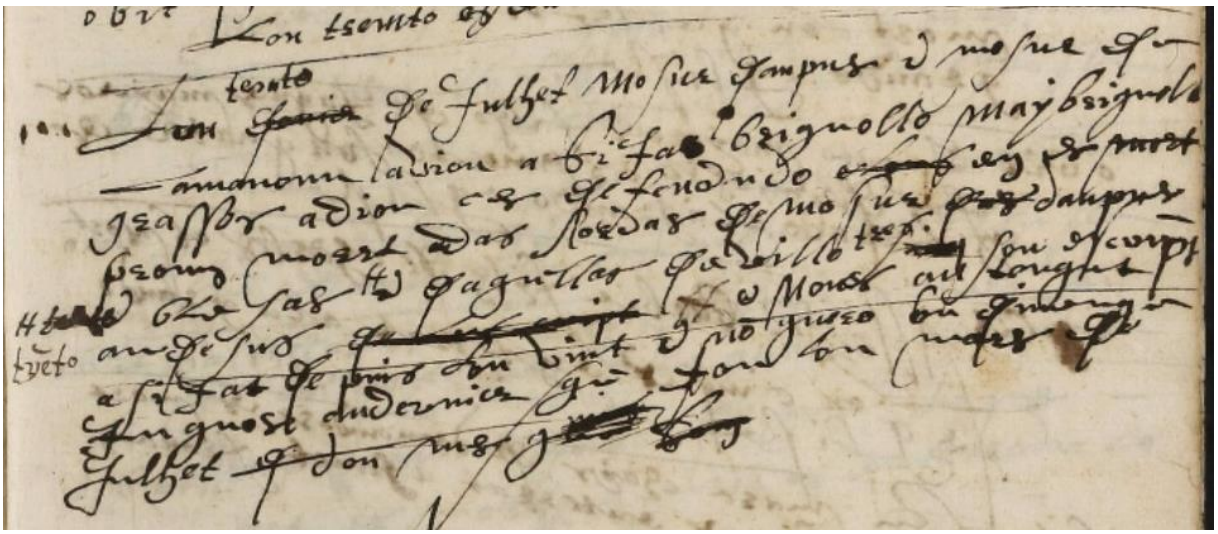
Prise de **Sollies**[70] :
« Lou 29ème jun Mosur de Lavaleto a pres Sollies enbé / Mosur de Las Deguierros enbé l'artilarie. »[71]
(*Le 29 juin Monsieur de Lavalette a pris Solliès avec* / *Monsieur de Lesdiguières, et avec l'artillerie*)

Prise de **Pignans**[72] :
« Lou huit de julhlet, l'an cinq cens noranto Pinans / es estat pres de Mosur de Lavalleto et proun que / n'an tuat que menavo l'artilarié ». [73]
(*Le huit juillet de l'an 1590, Pignans* / *a été pris par Monsieur de Lavalette, et il* / *en a tué beaucoup qui dirigeaient l'artillerie*).

30 juillet 1590 : Tentative de siège à Brignoles par les partisans de la Sainte-Ligue.

Le Comte de Martinengue et ses troupes, envoyés par de Duc de Savoie, franchirent le Var le 29 juillet 1590. Avec Ampus ils s'emparèrent de Signe, et se dirigèrent vers Brignoles. « Après avoir examiné l'assiette de la place, comme s'ils avaient voulu en faire le siège, les ligueurs ayant reconnu qu'elle était pourvue d'une bonne garnison et assez bien fortifiée, continuèrent leur route vers Aix »[74]

Les habitants de Brignoles durent néanmoins se défendre. On ne dénombre que trois morts :



« Lou trento [*barré* « dernier »] de julhet Mosur Dampus et Mosur de
(*Le trente juillet Monsieur d'Ampus et Monsieur de*)
« Lamanon avion asiejat Brignollo, may Brignollo
(*Lamanon avaient assiégé Brignoles, mais Brignoles*)
« grassos à Diou c'es defendudo, en es [*barré*]
(*grâce à Dieu c'est défendue*)

[70] Gustave Lambert – pages 151 / Lambert donne comme date le 19 juillet et non le 29 juin.
[71] F° 38/34R
[72] Gustave Lambert – pages 150 à 151.
[73] F° 39/34V
[74] Gustave Lambert – pages 153.

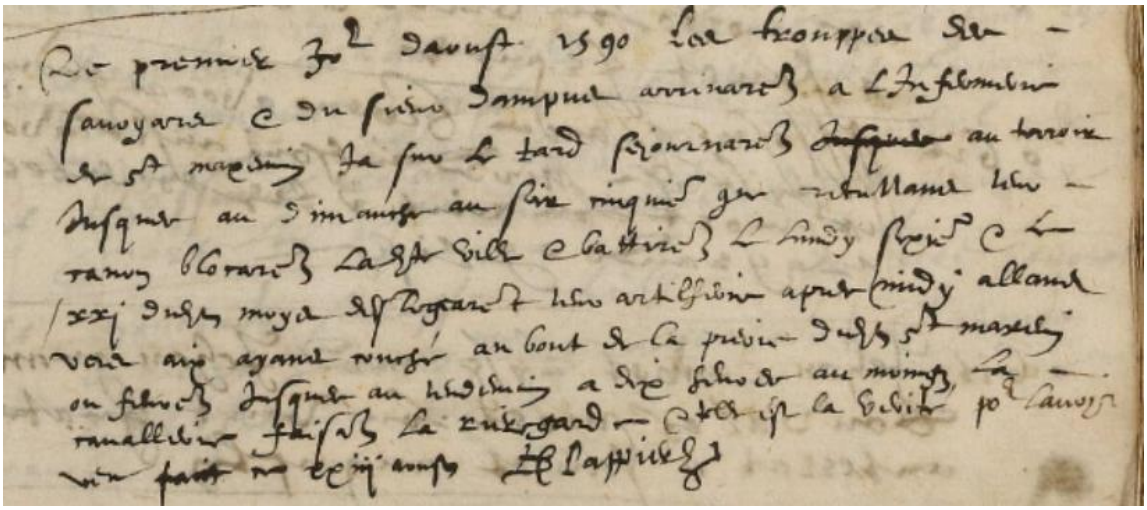
« proun moert das sordas de Mosur Dampus
(*beaucoup de soldats de Monsieur d'Ampus sont morts*,)
« et blesas trento[75], et daquellas de villo très son escript
(*et trente ont été blessés. De cette ville trois sont inscrit*)
« au desus [*barré*], e nous an vougut
(*ci-dessus. Ils ont voulu*)
« asiejat depuis lou vint et no*u* quero lou dimenge
(*nous assiéger depuis le 29 qui était un dimanche*)
« juquos au dernier que tou lou moes de
(*jusqu'au dernier du mois de*)
« julhet q*ue* dou mes [*mot barré*]. »[76]
(*juillet, que du mois.*)

Août 1590 : Le siège de Saint-Maximin

Pour se rendre à Aix, d'Ampus passe par La Celle. Ce que confirme la mort d'un soldat le 2 août, qui fut blessé à La Celle lors du passage des compagnies de monsieur d'Ampus[77]. Le 3 août les ligueurs campent à proximité de Saint-Maximin. Le 4 au matin la garnison de cette ville attaque d'Ampus, mais elle est bientôt mise en déroute. D'Ampus attaque alors la ville de Saint-Maximin. Comme il rencontre une forte résistance, il décide d'en faire le siège. Mais la résistance est bien organisée. Le 22 août, les ligueurs lèveront le camp sans avoir pu prendre la ville.[78]Voici ce qui est écrit dans le registre des sépultures[79] :

« Le premier jour d'aoust 1590, les trouppes du
(*Le premier jour d'août 1590, les troupes du*)
« Savoyard et du Sieur Dampus arrivaren à l'Infermerie
(*Duc de Savoie et du Sieur d'Ampus, arrivèrent au quartier de « l'Infirmerie »)*
« de Sainct Maxemin ja sur le tard séjournaren au terroir
(*à Saint-Maximin sur le tard ; ils séjournèrent sur le terroir*)
« jusque au dimanche au soir cinquième, que recullant leur
(*jusqu'au dimanche cinq au soir, puis reculant leur*)
« canon blocaren la dicte ville et battiren le lundy sixième et le
(*canons, ils bloquèrent la ville, et commencèrent les combats le lundi six, et le*)
XXI dudict mois deslogearent leur artilherie après midi, allans
(*21 dudit mois, ils délogèrent leur artillerie l'après-midi, se dirigeant*)
« vers Aix ayant couché au bout de la prérie dudict St Maxemin
(*vers Aix, après avoir bivouaqué au bout de la prairie de Saint-Maximin,*)
« où feurent jusque au lendemin à dix heure au moings la
(*où ils laissèrent jusqu'au lendemain dix heures environ, la*)
« cavallerie faisan la-rière garde et tels est la verité pour avoyr
(*cavalerie qui assurait l'arrière garde, et telle est la vérité pour l'avoir*)
« veu faict ce XXIII aoust Clappier »
(*vue, fait le 23 août signé Clappier*)

[75] « # trento » : trente – mot mis à la marge.
[76] F° 40/36R
[77] F° 40 /36R
[78] Gustave Lambert – pages 153 à 158.
[79] F° 43/39R



18 novembre 1590 : Le Duc de Savoie fait son entrée à Aix.[80]

« Lou deszahuit lou prinsse de Savoyo à fach soun / entrado à S'Ais 1590. »[81]

22 février 1591 : La prise d'*Antrequasteous* (Entrecasteaux) par les partisans du Roi.[82]

« Lou vint et dous febre 1591 Antrequasteous es / estat pres per las gens de Mosur de Lavalleto . »[83]
(*Le 22 février 1591, Entrecasteaux a été pris par les gens de Monsieur de La-Valette*).

15 avril 1591 : La prise d'Esparon par La Valette et Lesdiguières.

Les ligueurs subissent de lourdes pertes, et le Capitaine de Martinengue (« Cappitani Martine ») est en fuite.[84]
« Lou quiemse de abril 1591 Mosur de LaValleto
(*Le 15 ème d'avril 1591, Monsieur de La-Valette*)
« et Mossur de Las Deguieros an trossat et defach
(*et Monsieur de Lesdiguière ont délogés et défait*)
« uno partedo de la d*icte* compagnios dou cappi*tan*i Martine.
(*une partie de la dite compagnie du capitaine Martinengue*)
« que manten lou Savoyard et lan defach la
(*qui soutient le duc de Savoie. ils l'ont défait le jour de la*)
« segondo festo passcos à Sparron em Provensse. »[85]
(*seconde fête de Pâques*[86] *à Esparon en Provence*).

[80] Gustave Lambert – pages 165 à 168.
[81] F° 52/48R
[82] Gustave Lambert ne rappelle pas cette prise par le gouverneur de Provence.
[83] F° 57/52V
[84] Gustave Lambert – pages 204 à 206.
[85] F° 58/53V.
[86] Seconde fête de Pâques : Pâques tombant le 14 avril 1591, il s'agit du lundi de Pâques qui tombait le 15.

L'après-midi du 1er mai 1591, les prisonniers que Monsieur de La Valette avait pris à Esparon, sont conduits à Brignoles. Ils sont environ 18. Parmi les morts on dénombre : Morisi Estel, Anthoran Guiran de Très, Pyerre Denno de Cellony, Peiron Gal de Nisso (Nice), tous sont enterrés au cimetière Saint-Pierre. Dieu les a accueillis au paradis.[87]

15 mai 1591 : La prise de Lorgues.[88]

Le 15 mai 1591, a été prise la ville de Lorgues, vers cinq ou six heures de l'après – midi, par le capitaine Dalmassy du dit lieu. Le 16 a été tué Monsieur de Baudiment à Lorgues. C'est Signon Sacristain de la ville de Lorgues, qui a écrit ce billet.[89]

7 juin 1591 : La prise de Pignans.

Monsieur de Montaud qui soutient Monsieur de La Valette, a pris Pignans le 7 juin.[90]
« Lou sept juin Pignans es estat réprès / de mosur de Montaut que manten
(*Le sept juin Pignans a été repris* / *à Monsieur de Montaur qui soutient*)
mosur de Lavalleto et / en tuat en-virron sent et quaranto homes [barré] »[91]
(*monsieur de La Valette.* / *Ils ont tué environ cent-quarante hommes*)

21 août 1591 : La prise de Berre par les ligueurs.[92]

« Lou vint e ung avost Berro es estat prese / lou Duc de Savoye 1591. »[93]
(Le vingt et un août Berre a été prise /par le duc de Savoie 1591.)

3 novembre 1591 : Le Puech, Sault, Digne, et Gaubert.

« Lou tres Lalthesse a dont[94] lou général [barré « au puech »]
(*Le trois Laltesse a défié le Général »* [95])
« es estat ben repoussat au Puech, à Sault, et Digne,
(*il a été bien repoussé au Puech, à Sault, et à Digne,*)
« et Goubert. Mossur de Lavalleto l'a pres lou mesme
(*et à Gaubert. Monsieur de La Valette l'a pris le même*)
« jour et e n'a fach pendres. [96]
(*jour, et il en a fait pendre*).

---

[87] F°59 /54V.
[88] Gustave Lambert ne relate pas l'évènement.
[89] F°59/54V.
[90] Gustave Lambert date cette prise du 8 juin (page 208).
[91] F°60/55V
[92] La prise de Berre aurait eu lieu le 20 août, si l'on se réfère à Gustave Lambert, pages 226 et 227.
[93] F°63/58V.
[94] « a dont » : Dictionnaire provençal Honnorat - Adontir : (vieux langage) défier, abaisser, vaincre, faire honte.
[95] *« l'Altesse a défié le Général »* : Faut-il comprendre que les armées du Roi ont défié les armées Savoyardes ? Lalthesse est peut-être aussi un nom de famille.
[96] F° 68/64R.

18 décembre 1591 : La bataille de Vinon remporté par les armées du roi de France.

Le Duc de Savoie est défait par La-Valette près de Vinon. Ne pouvant sauver ses deux canons, il les fit charger outre mesure puis les fit éclater. Il prit ensuite la route de Saint-Paul.[97]

« Le deszahuit desembre mosur de La / Valleto et mosur Dugovernet an
(*Le dix-huit decembre monsieur de / La Valette et monsieur Dugovernet ont*)
défay las tropous dou Duc de / Savoyo à Vinon « en Porvesse »[98] et ly arestat
(*défait les troupes du duc de Savoie à Vinon en Provence, et ils y ont arrêté*)
quatre vo cinq cens homes et / luy an mogut[99] dous pyessos / de lartilharia et la tirar. »
(*quatre ou cinq cent hommes, et / lui ont déplacé et tiré deux pièces d'artillerie).*[100]

5 février 1592, Flassans se rend par la force.[101]

« Lou sinq febrier Flaussans c'es / rendut à mossur de La Valleto per / forsse. »[102]
(*Le cinq février Flassans c'est / rendu à Monsieur de La Valette par / la force*.)

12 février 1592 : Mort de Bernard de Nogaret de La Valette, gouverneur de Provence, frère du Duc d'Epernon.

« La Valette arriva le 10, devant Roquebrune, petit village de dix-huit feux à peu de distance de Fréjus, dans lequel deux cents hommes de l'armée de Carcès venaient d'entrer. Il s'arrêta devant cette place qui paraissait ne devoir présenter que très peu de résistance, et lui était, du reste, d'une absolue nécessité pour conserver ses relations libres avec Fréjus et Toulon, dont il voulait faire ses bases d'opérations. Il fit élever une batterie, et l'ayant armée avec ses quatre pièces, il ouvrit le jour même le feu, qui ne cessa qu'à la nuit. Le lendemain, 11 février, il recommença de bonne heure à canonner Roquebrune. Vers midi, on vint lui dire qu'un des gabions de la batterie venait d'être renversé ; il se rendit immédiatement sur les lieux pour faire procéder aux réparations, mais au moment où il se baissait pour examiner le pointage d'un canon, il fut frappé à la tête d'une balle, qui le renversa mortellement blessé et sans connaissance. Ces officiers accourus auprès de lui le relevèrent et le firent transporter à Fréjus, où il expira le même jour à neuf heures du soir, à l'âge de trente-cinq ans. »[103]

Dans le registre de sépultures il est question du douze février. Wikipédia confirme cette date : Bernard de Nogaret de La Valette décède le 12 février 1592.

« obit Mosur Bernard[104] de La Valleto en Fransse et / governur de Provensse pour le roy es / mort à Roquobruno duno arquabussado / lou dose. »[105]

---

[97] Gustave Lambert : pages 259 à 261.
[98] Le passage « en Porvesse » est à la marge.
[99] Mogut : déplacé – Dictionnaire Provençal de Simon Jude Honnorat.
[100] F° 71/ 66V
[101] Gustave Lambert : page 265.
[102] F° 73/69R
[103] Gustave Lambert – pages 266 et 267.
[104] « Bernard » est à la fin du texte.
[105] F° 74/69V.

(*Obit monsieur Bernard de La Valette en France, et / gouverneur de Provence pour le Roi, est / mort à Roquebrune d'un coup d'arquebuse / le douze.*)

4 mars 1592 : Démolition de Notre-Dame de Lorette (Chapelle de Brignoles).

« Lou quatre mars, mossieur de Torrons a fach / rompre Nostre-Dame de Lorette.[106]

24 avril 1592 : Coup d'éclat pour les compagnies du Duc de Savoie.

« Le 24 apvril 1592 les *com*pagnies du *par*ti des Savoyardz / deffirent une compaignie de gens de pied des Gascons tenantz / le parti du roy, et les ayant prins à France les tuarent / environ trante. »[107]

26 avril 1592 : Victoire de Mr de Castillon du parti du roi, gouverneur de Brignoles, sur les armées du Duc de Savoie.[108]

« Le 26 du *dit* mois d'apvril de matin questet jourt
(*Le 26 du dit mois d'avril au matin, qui était*)
« de dimange environ huit heures monsur de Castilhon
(*un dimanche, environ huit heures, monsieur de Castillon*)
« gouverneur par sa majesté en ceste ville de Brignolle adcisté
(*gouverneur pour sa majesté en cette ville de Brignoles, assisté*)
« denviron cent maistres et deux cens cinquante homes
(*d'environ cent maîtres et deux cents cinquante hommes*
« à pied, trossa et desfet environ vingt deux
(*à pied, a mis en pièce et défait environ vingt-deux*)
« *com*pagnies de gent de pied qui tenoint *par*ti du Savoyart,
(*compagnies de gens à pied qui soutiennent le duc de Savoie*)
« où y povoit avoir mille à douze cens arquebouzies
(*où il pouvait y avoir mille à mille-deux-cent arquebusiers*)
« et cent cinquante maistres et sur le lieu fut
(*et cents-cinquante maîtres. Et sur le lieu fut*)
« tué environ cinq cens homes des *com*pagnies Savoyardes
(*tué environ cinq cent hommes des compagnies Savoyardes*),
« et grand nombre de blesses et le reste mis en fuite
(*il y eu un grand nombre de blessés, et le reste fut mis en fuite*)
« et en desordre tellement que le dit Sieur Chastilhon
(*et en désordre, tellement que le dit Sieur Castillon*)
« gaigna sur les ennemis neuf enseignes, treze
(*gagna sur les ennemis, neuf enseignes, treize*)
« taborins de guerre, et ung grand nombre d'ardes
(*tambourins de guerre, et un grand nombre de vêtements*)
« bageige, et buthin, et ce qu'est plus remarquable
(*bagages, et butins. Et ce qui est le plus remarquable*)

[106] F° 75/71R
[107] F° 79/75R
[108] Gustave Lambert donne à la page 287, la date du 24 avril.

« leur esta deux pieces d'artilerie que les *dit*
(*ce fut deux pièces d'artilleries que les*)
« ennemis avoint prins à Focalqueret, et *con*celles[109]
(*ennemis avaient pris à Forcalqueiret, et en secret*)
« a mené, et *con*duit en la p*rése*nte ville avec
(*amené et conduit en la présente ville, avec*)
« cinq des *dict* enseignes que sont esté offertes
(*cinq des dits enseignes, qui ont été offerts*)
« p*ar* le *dit* S*ieu*r à l'esglise de la p*rése*nte ville en laquelle,
(*par le dit Sieur, à l'église de la présente ville, en laquelle*)
« sont et seront p*erpé*tuelle memoire en quoy pourrons
(*sont et seront pour perpétuelle mémoire, et on pourra*)
« cognoistre le tout avoir esté fait par la volonté
(*savoir que le tout a été fait par la volonté*)
« divine, et laquelle desfaite et victoire a
(*divine, et que cette défaite et victoire*)
« esté faite entre Pignans et Carnolle (*Carnoule*), pres
(*c'est déroulée entre Pignans et Carnoules, près*)
« l'Obs*er*vance que des gens du *dit* S*ieu*r Chastilhon en
(l'Observance[110] sans qu'aucun des gens du dit Sieur Castillon)
« morut aulcun, et des chefs des *com*pagnies
(*ne soit tué. Parmi les chefs des compagnies*)
« Savordes y morurent mons*ieu*r Deglun et noble
(*Savoyardes sont mort, monsieur Degluy, et noble*)
« Balthezard de Chasteauneuf , et le capitaine Pierre Bellotru
(*Baltasar de Châteauneuf, et le capitaine Pierre Bellotru*)
« et Antheoine Martin de Seyno. »[111]
(*et Antoine Martin de Seyne les Alpes*).

Le 19 mai 1592 Barjols, et Cotignac le 20 mai, se sont rendus.[112]

« Lou deszanou may, Barjoux c'es rendut à / mosur de Las Deguierres, et Cotignac c'es /
(*Le dix-neuf mai, Barjols c'est rendu à / Monsieur de Lesdiguière, et Cotignac c'est /*
rendut lou vint aussi du *dict* may 1592, au servi- / -ssi et aubeyssansse dou rey de Fransse /
rendu le vingt mai 1592, au service et obéissance du roi de France /
que tenion per lou duc de Savoyo. »[113]
jusqu'alors ils tenaient pour le duc de Savoie.

6 juin 1592 : La Ciotat, La Cadière, et Signo se rendent à Lesdiguières.[114]

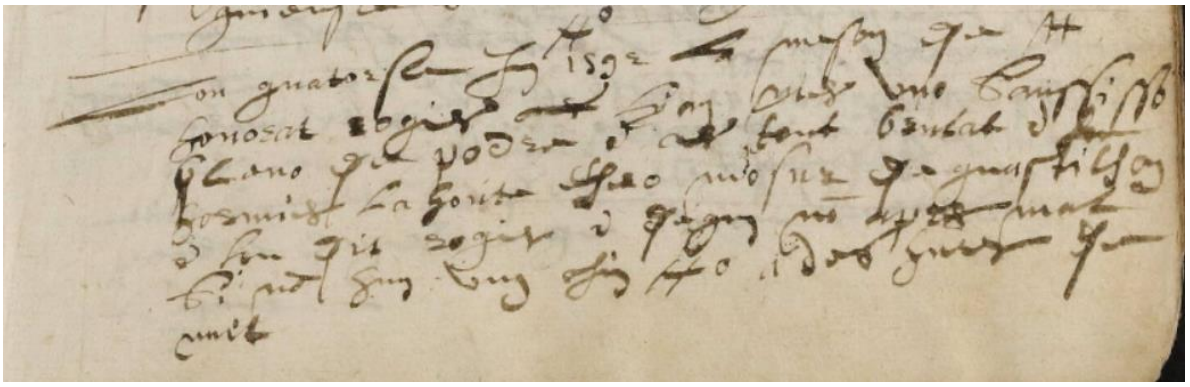
« Lou syes jun Lassioutat et La Quadiero et Signo sy
(*Le six juin La Ciotat, La Cadière d'azur, et Signe, se*)

[109] Conselles / Dictionnaire Français Godefroy : Consel, en secret.
[110] L'Observance : quartier de Carnoules.
[111] F° 79/75R, et, f° 80/75V.
[112] Gustave Lambert – page 291.
[113] F° 81/77R.
[114] Ce texte est inscrit au mois de juillet 1592.

« son rendus à mosur De Las Deguieros avec ransson .
(*sont rendus à Monsieur de Lesdiguière avec rançon.*)
« quer mosur de Las Deguieros avio menat l'artilhario
(*Monsieur de Lesdiguières avait mené l'artillerie*)
« per lous batres, sy no*un* si fasson rendus. 1592. [115]
(*pour les battre, au cas où ils ne se seraient pas rendus. 1592*).

14 juin 1592 : Attentat contre Mr de Castillon, gouverneur la ville de Brignoles.[116]

« Lou quatorse jun 1592 à des hures de nuit[117], la meson de Sr
(*Le quatorze juin 1592, à dix heures de la nuit, à la maison du Sieur*)
« Honorat Rogies ly an mes uno saussisso
(*Honorat Rogier, ont mis une saucisse,*)
« pleno de podre, et as tout brulat et se
(*pleine de poudre, qui a tout brulé*)
« hormis là houté esro mosur de Quastilhon
(*hors mis là où étaient monsieur de Castillon*)
« et lou dit Rogies, et degun no*un* a pres mal
(*et le dit Rogier, et personne a eu de mal*
« si no*un* hun[118] ung chin.
(*si non un chien*).[119]



Voyons en détail les causes de cet attentat, rapportées par Gustave Lambert : « De Tourvès, gouverneur de Brignoles … avait été révoqué à cause de la dureté qu'il montrait envers ses administrés. Ne pouvant tolérer sa disgrâce et l'âme pleine de ressentiments, il avait résolu de se venger sur son successeur. Il fit, une nuit, jeter une saucisse de poudre, par un de ses domestiques, Maure d'origine, dans la cave de la maison qu'il habitait. » … « Condamné par contumace à perdre la tête, Tourvès s'était réfugié en Dauphiné. »

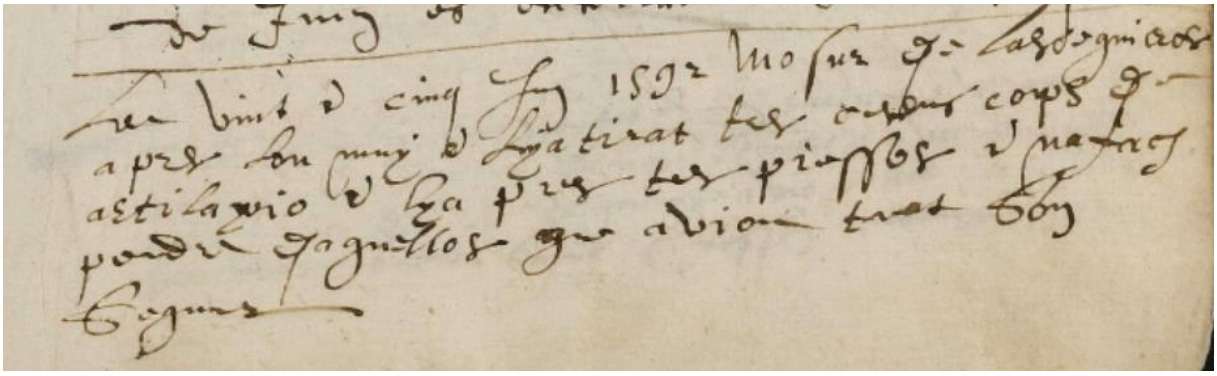
Lambert nous dit aussi, que de Tourvès était un ennemi irréconciliable du duc d'Epernon. « Celui-ci l'avait accusé d'avoir voulu faire sauter, avec une saucisse de poudre, Castillon, gentilhomme gascon, son successeur au gouvernement de Brignoles. D'Epernon

[115] F° 85/81R
[116] Gustave Lambert – p316, 317 note 1, et p 401 / Raynouard – Notice sur Brignoles : p 103.
[117] « à des hures de nuit » est au bas du texte signalé par #°.
[118] hun : Raynouard et Lambert n'ont pas transcrit de ce mot. C'est sans doute la répétition de « un ».
[119] F° 83/79R – Raynouard et Lambert nous donnent chacun une transcription de cet attentat.

l'avait fait condamner pour ce faire à mort, par contumace, et, dans sa fureur de ne pouvoir se venger sur lui, avait fait passer par les armes deux de ses amis. »[120]

25 juin 1592 : Prise du Muy par Lesdiguières.

« Lou vint e cinq jun 1592 mosur de Lasdeguieres
(*Le vingt-cinq juin 1592 monsieur de Lesdiguières*)
« a pres lou Muy et ly a tirat tres e cens cops de
(*a pris le Muy. Il y a tiré trois-cent coups d'*)
« artilayrio et ly a pres tres piessos et n'a fach
(*artillerie, pris trois pièces, et fait*)
« pendre daquellos que avion tuat son
(*pendre ceux qui avaient tué son*)
« segnes.[121]
(*enseigne*)



10 avril 1593 : Prise d'Auriol par le duc d'Epernon gouverneur de Provence.

« Lou des de abril Mosur De Pernons / governur pour le roy en Provensse
(*Le dix avril, Monsieur d'Epernon*) / (*gouverneur pour le roi en Provence*)
« a pres Auriol enbé lou quanon. [122]
(*a pris Auriol avec le canon*)

Les gens d'Auriol avaient envoyé une délégation auprès du duc d'Epernon pour négocier la reddition. Ce dernier les fit pendre. « Les assiégés attendaient avec anxiété le résultat de la conférence, quand du haut de leurs murailles ils virent avec effroi le supplice infligé à leurs chefs. Blanc – capitaine ayant refusé de se rendre chez le duc – qu'une sombre résolution semblait animer, réunit ses soldats et les harangua ; un instant il parut leur avoir communiqué sa farouche intrépidité. Le feu contre la place ayant recommencé, on le vit parcourir les remparts l'épée à la main, organiser la défense, repousser les assaillants, réveiller l'enthousiasme de ses compagnons, et exciter, dit Louvet, l'admiration des officiers de l'armée royale. Mais ses soldats étaient frappés par une lâche terreur ; pendant la nuit d'Epernon put leur faire connaître qu'ils auraient la vie sauve s'ils se rendaient à discrétion. Au lever du soleil, Blanc se trouva seul sur la brèche ; tout ce qu'il y avait de défenseurs avait

[120] Gustave Lambert – page 401.
[121] F°84/80
[122] F° 102/97V

passé à l'ennemi. Le 7 – [dans le registre il est écrit « le 10 »] – avril, l'armée royale entra dans la place. D'Epernon, qui ne pardonnait jamais au courage déployé pour combattre, fit pendre l'intrépide capitaine, après lui avoir permis de se confesser, et, infidèle à ses engagements, il envoya les soldats sur les galères de Toulon, après les avoir fait assister au pillage du bourg par son armée. »[123]

20 avril 1593 d'Epernon à prit « *Roquovayre* » (Roquevaire).

« Lou vint abril mossur De Pernon a / pres Roquovayre en las pessois, et vo a tout / tua ».[124]
(*Le vingt avril monsieur d'Epernon a / pris Roquevaire en [...], et où il a tout tué*).

« D'Auriol, le gouverneur se porta sur Roquevaire, qui se rendit sans combattre. Il laissa dans le village un régiment commandé par de Pernes, pour tenir le pays dans la soumission, et arriva le soir même à Aubagne, qui tenait le parti du roi. »[125]

15 septembre 1594 – Castillon est remplacé par Daguin au poste de gouverneur de la ville de Brignoles.

« Mossur de Quastilhon governur de la / ville de Brignolle pour le roy c'es
(*Monsieur de Castillon gouverneur de la / ville de brignoles pour le Roi, s'en est*)
« en anat à son pays le quienense septembre / 1594 et a layssat pour governur à sa plasse
(*allé dans son pays le quinze septembre / 1594, et a laissé pour gouverneur à sa place*)
« mossur Daguin.[126]
(*Monsieur Daguin*)

16 septembre 1595 – D'Epernon se rend à Lyon pour rencontrer le roi.

« Lou seze mossur le duc Despernon es anat trobar lou rey à Lion
(*Le seize monsieur le duc Dépernon est allé trouver le roi à Lyon*
« may lou rey c'es agut et anat et mossur c'es intornat à Brignole. [127]
(*mais le roi qui y a été s'en est allé, et monsieur s'en est retourné à Brignoles*)

Le 4 septembre Henri IV arrive à Lyon. Le roi fini par recevoir les députés du duc, mais cette entrevue restera sans lendemain. Il s'en suivra, la révocation des pouvoirs du duc d'Epernon, et la nomination du duc de Guise (le fils du balafré) à sa place comme gouverneur de la Provence.[128]

19 octobre 1595 : Retour de Lyon du duc d'Epernon.

De retour de Lyon, le duc d'Epernon se retire à Brignoles.[129]

---

[123] Gustave Lambert décrit la prise d'Auriol de la page 320 à la page 321.
[124] F° 102/98R
[125] Gustave Lambert : pages 321 et 322.
[126] F° 123/118V
[127] F° 133/129R
[128] Gustave Lambert – pages 427, 428, 429 / Lebrun - Essai historique sur la ville de Brignoles : p 501.
[129] F° 134/130R

20 octobre : De nombreuses villes rejoignent le nouveau gouverneur de Provence.

Forcalquier, Aix, Moustier et d'autres lieux, quittent le parti du duc d'Epernon, suite à sa destitution.

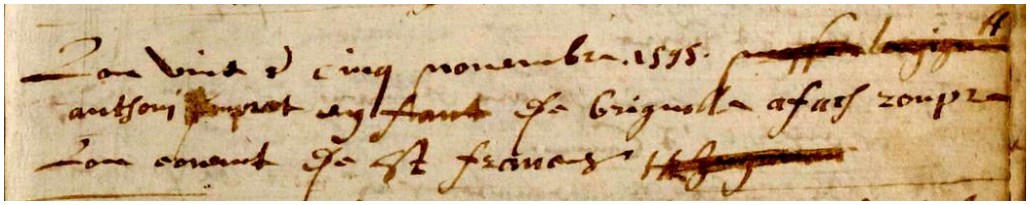
« Lou vint octobre 1595, Foquauquier de la Durensse, et Ais, et
(*Le vingt octobre 1595, Forcalquier de la Durance, Aix,*)
« Mosties, et d'autres lieus si son unou tos *con*tre mossur le
(*Moustier, et d'autres lieux, se sont tous unis contre monsieur le*)
« duc Despernon.[130]
(*duc d'Epernon*)

21 Novembre 1595 : Sisteron se rend et rejoint le parti du roi.[131]

« Lou vint ung Sesteron c'es rendut au roy.[132]
(*Le vingt et un Sisteron c'est rendu au roi*).

24 novembre 1595 : Démolition du couvent Saint François.

« Le 24 novembre 1595, le duc d'Epernon ordonna aux Frères de Saint-François d'évacuer le couvent, qu'il entendait faire raser : ceux-ci ont aussitôt recours à la ville, pour qu'elle les aide à faire transporter les ornements de l'église, ainsi que leurs meubles et attirails du couvent, sans quoi, ajoutent-ils tout sera perdu pour eux, attendu que le dit seigneur veut, comme il le leur a dit, rompre et démolir le dit couvent et église, leur ayant commandé d'en sortir dès aujourd'hui. » [133]
Les Frères de Saint-François occupèrent la chapelle du palais[134] laissée libre le 13 juin 1596 – voir ci-après – par les pénitents noirs, et ce jusqu'à la reconstruction de leur couvent.[135]



« Lou vint et cinq novembre 1595
(*Le vingt-cinq novembre 1595*)
« Anthoni [.]anprot enfant de Brignolle a fach ronpre
(*Antoine Camprat ?, enfant de Brignoles, a fait démolir*)
« lou covent de S*an*t Frances.[136]
(*le couvent de Saint-François*)

[130] F° 134/130R
[131] Gustave Lambert – pages 439, 440.
[132] F°135/130V
[133] Lebrun – Essai historique sur la ville de Brignoles : p 498 / Raynouard – Notice sur Brignoles : p 25.
[134] La chapelle se visite avec le musée du pays Bignolais.
[135] Lebrun – p 610 / Raynouard aux pages 25, 49, 101.
[136] F° 135/131R

13 Juin 1596
« lou trese jun messieurs de S*ainc*t Louis jadis les
(*Le treize juin messieurs de Saint-Louis jadis les*)
« penitens ce sount hotes de la dicte chapelle Sainct
(*pénitents, se sont retirés de la dite chapelle Saint-*)
« Louis et ce sount remis à Sainct Jehan de l'hospital [barré]
(*Louis, pour s'installer à l'hôpital Saint-Jean*)
« ce trese jun 1596.[137]
(*ce treize juin1596*).

Le 23 Décembre 1595 : Bénédiction du bas du palais.

On bénit ce jour-là, « le bas du palais » (palais des Comtes de Provence où se trouve la chapelle Saint-Louis). C'est là, où les frères Saint-François vont établir leur église.

« Lou vint e tres desembre mossem Estene Robaut offial
(*Le 23 décembre monsieur Etienne Robaut official*)
« a beynit lou dabas dou pallays par coumidement de mosieur
(*a bénit le bas du palais par commandement ? de monsieur*)
« Mobeti offial de mossur d'Ays.[138]
(*Mobeti official de monsieur d'Aix*)

Le 24 décembre 1595 : Attentat du duc d'Epernon.[139]

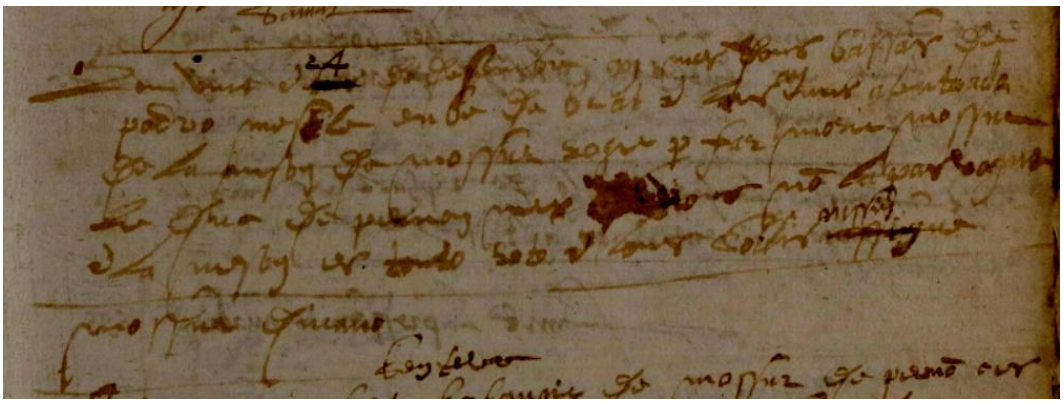
Gustave Lambert rapporte qu'un paysan du nom de Bergue, natif du Val, entreprit de commettre un attentat contre le duc d'Epernon. Dans un premier temps il se rendit à Toulon pour trouver de la poudre. Monsieur de Saint-Cannat refusa. Bergue se rendit alors à Aix, où le Sieur de Fabrègues lui fit remettre ce qu'il demandait.
« Quoi qu'il en soit, Bergue sachant que la commune du Val devait deux sacs de blé au sieur Rogiés, propriétaire de la maison qu'habitait le duc, se présenta à la femme de celui-ci, un jour où il le savait absent, suivi d'un *gaigne denier* portant comme lui un sac de blé, et lui annonça qu'il devait acquitter la dette de sa communauté. Avec l'autorisation de la dame Rogiés, il déposa les sacs dans un vestibule, sous la salle dans laquelle le duc dînait en ce moment. Arrivé à cent pas environ de la maison, Bergue dit au Valet que par oubli il avait laissé dans un des deux sacs, qu'il lui désigna, deux chemises, et lui ordonna de retourner pour les prendre. Celui-ci après avoir obtenu des soldats de service à la porte l'autorisation de procéder à sa recherche, ouvrit le sac indiqué, et trouvant sous ses doigts un rouleau de linge le tira à lui. A ce moment une terrible explosion se fit entendre et la maison se remplit de débris et de fumées. Au rouleau de toile était attachée une corde qui, en se tendant, avait fait partir deux rouets de pistolets et enflammé la poudre dont les sacs étaient pleins. Le valet ainsi que plusieurs gardes furent tués, le plafond s'entrouvrit et s'effondra ; le duc d'Epernon eut sa barbe et ses cheveux brûlés. Girard dit que la table passa presque entièrement à travers la crevasse qui s'était produite au plancher de la salle à manger, et que le duc d'Epernon sentant fuir le sol sous ses pieds, eut assez de présence d'esprit pour se cramponner au manteau de la

[137] F° 144/140R
[138] F° 136/132R
[139] Lebrun évoque l'attentat du duc d'Epernon aux pages 501 et 502, et Raynouard à la page 103.

cheminée, où il resta suspendu jusqu'au moment où on vint à son secours. Du Virailh dit qu'il passa à travers le plancher, tomba dans le vestibule et se releva sans autre mal que quelques contusions ; que dans le premier moment de trouble, croyant à une émeute, il tira son épée et sortit de la maison en criant : *aux armes !* Mais que s'étant assuré qu'il n'en était rien, il rentra bientôt pour faire panser les blessés et enlever les morts. »
D'Epernon « fut longtemps persuadé que les protestants étaient les auteurs de cet odieux guet-apens, et dans une lettre qu'il écrivit à Casaulx, il lui disait, faisant allusion au nom de saucisse qu'on donnait à la mèche dont on se servait pour mettre le feu aux mines : *Mes ennemis ont voulu me faire manger de la saucisse un samedi, mais je suis trop bon catholique pour avoir voulu en gouter*. »[140]

Le registre des sépultures de Brignoles relate cet évènement, et nous livre quelques détails supplémentaires.

« Lou vint et 24 de desembre en mes dous bassacs[141] de
(*Le 24 décembre on mit deux sacs de*)
« podro mesclé enbé dé blat et les ay mes a lentrado
(*poudre mélangé avec du blé à l'entrée*)
« de la meson de mossur Rogié *per* far morir mossur
(*de la maison de monsieur Rogier, pour faire mourir*)
« le Duc de Pernon, mès dious [mot taché] no*un* la pas vogut
(*le duc d'Epernon ; mais Dieux ne l'a pas voulu*)
« et la meson es touto rota[142] et lous sollis[143] aussy [assigné – mot barré]
(*et la maison est toute rompue, ainsi que le seuil de la porte [à signé]*)
« mossur Dinano.[144]
(*monsieur Dinano*.)



L'explosion fit certainement des blessés. Quant aux morts j'en ai relevé trois :
Robert Santerre le boulanger du duc d'Epernon, et Petre Bontans le bottier du duc d'Epernon, morts brûlés et enterrés à la paroisse de Saint-Sauveur le 25.
Jean Roy du Val qui porta les sacs de poudre à la maison du sieur Rogier, fut aussi brulé, et enterré à la paroisse de Saint-Sauveur le lendemain.

---

[140] Gustave Lambert – pages 446, 447, 448.
[141] Dictionnaire Provençal – Garcin : Bassac = sac, grande poche de toile pour y mettre des denrées.
[142] Dictionnaire Provençal – Honorat : Rot, Rota = brisé(e), rompu(e).
[143] Dictionnaire Provençal – Honorat : Soulis = seuil d'une porte.
[144] F° 136/132R

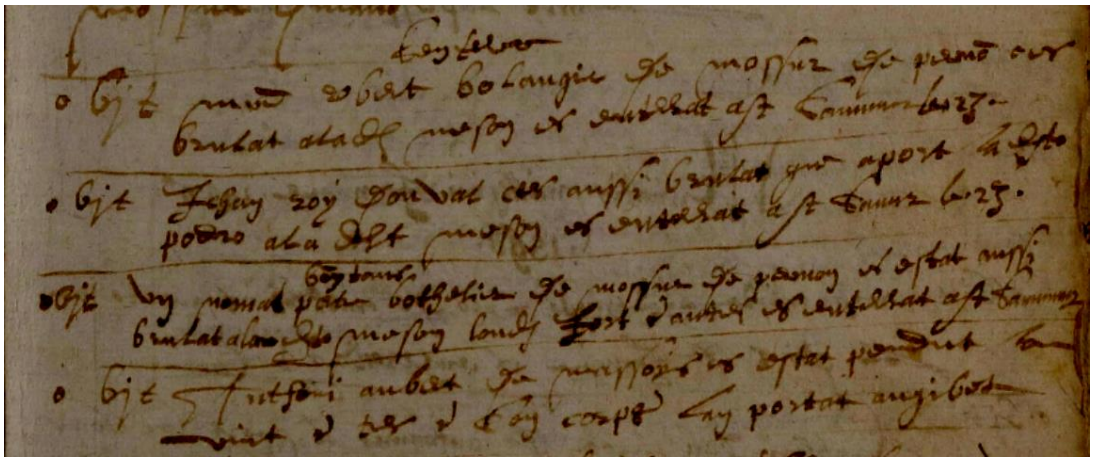
J'ai joint Anthoni Aubert, qui n'a rien à voir avec cette affaire. Il fut pendu le 23 décembre, soit un jour avant l'attentat, mais enregistré après la journée du 25.

« obit Maître Robert Senterre[145] bolangié de mossur de Pernon c'es
« brulat à la dicte meson, es enterat à Sanct Sauveur le 25

« obit Jehan Roy dou Val c'es aussi brulat que aport la dicto
« podro à la dicte meson, es enterat à Sanct Sauveur le 25.

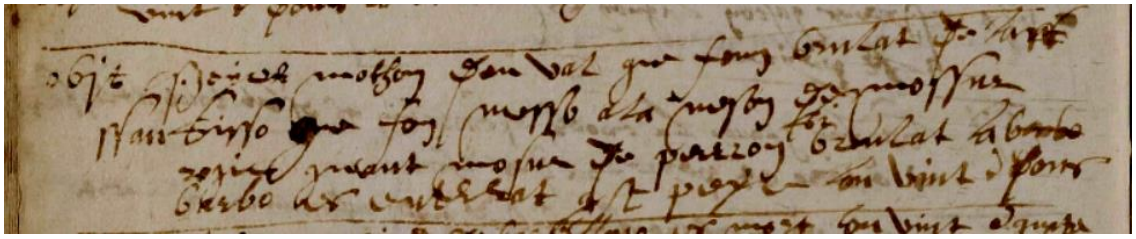
« obit un nomat Petre Bontans bothelier de mossur de Pernon es estat aussi
« brulat à la dite meson lou dit jort et autres, es enterrat à Sanct Sauveur.

« obit Anthoni Aubert de Massoys es estat pendut lou
« vint et tres, et son corps l'an portat au gibet.



J'ai relevé un quatrième décès, le 22 janvier 1596. *Peyre Mothon dau Val*, en français Pierre Mouton du Val. Il fut brulé par la dite saucisse mise à la maison Rogier, quand le duc d'Epernon brula sa barbe. Il est enterré à Saint-Pierre le 22.

« Obit Peyre Mothon dou Val que foun brulat de la dicte
(*Pierre Mouton du Val, qui fut brulé suite à la*)
« ssausisso que fon messo à la meson de mossur
(*saucisse qui fut mise à la maison de monsieur*)
« Rogié quant mosur De Pernon brulat la [*mot barré – barbo*]
(*Rogier, quand monsieur d'Epernon brula*)
« barbo, es enterrat à Sanct Peyre lou vint et dous. [146]
(*sa barbe, il est enterré au cimetière Saint-Pierre le vingt-deux*)



[145] « Senterre », nom écrit au-dessus de la phrase.
[146] F° 138/133V.

Ce texte confirme que le duc d'Epernon s'en sortit indemne avec juste la moitié de sa barbe brulée, fait cocasse rapporté dans les nombreux récits de cet attentat.

27 janvier 1596 : Décès du médecin du duc d'Epernon.

Monsieur Roque, médecin du duc d'Epernon, blessé le 25, est mort à Cotignac le 27.[147]

22 février 1596 : Le duc d'Epernon quitte Brignoles

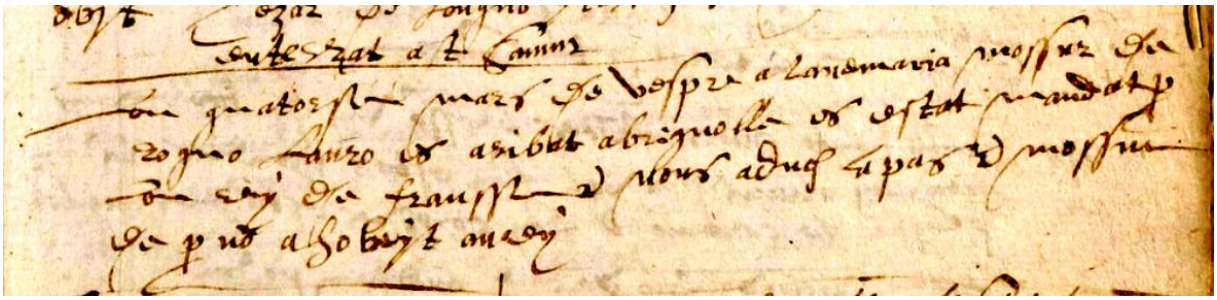
« Le 22 febvrier 1596 monsieur Depernon partit
« de Brignolle aveqs trois cents maistres et deux cents
« arquibusiers et force betailh charges de monition de
« guerre pour pourter alla citadelle de S*ain*t-Troupes
« et s'approchant de Pignans le lieu luy fist reffus
« que fust grand doumaige au dict Pignans pour avoir
« esté sacagé et monsieur s'arresta et sejorna au dict
« pignans ; Le lendenein partit pour aller alla dicte
« sitadelle, mais ne peut ; Le 24 jour du bissest larmée
« de monsieur de Guise gouverneur pour le roy en
« Prouvence suivit monsieur Deparnon et s'ataquarest
« entre Vidauban et le pont daus Arc (*des Arc*) et monsieur Despernon
« voyant l'armee de monsieur de Guise plus grande que
« la sienne passa la riviero. Là se noya monsieur de Chasteau-
« -neuf de Séloni (Célony) et monsieur de Lamanon poursuivent la [victoire ?]
« son cheval fust blessé dans la rivière et luy se noya.[148]
« Obit monsieur de Chasteau-neuf
« Obit monsieur de Lamanon[149]

En 1596, le parlement assurait la pacification presque complète de la Provence. Depuis sa déchéance, d'Epernon avait rejoint le parti de la Ligue, qui ne possédait plus que les villes de Berre, Brignoles, Saint-Tropez, le château de Riez, Saint-Maximin, la citadelle de Hyères, Manosque, Saint-Paul-Lez-Durance, la tour de Beauvezer et celle de Thorame.
Voici ce que rapporte Gustave Lambert: « Croyant le duc de Guise – nouveau gouverneur de Provence – fort occupé à Marseille, il [le duc d'Epernon] sortit de Brignoles avec 300 maîtres et 200 arquebusiers pour aller ravitailler la citadelle de Saint-Tropez qui était assiégé par les royalistes. Le gouverneur partit le 21 février de Marseille avec 150 gendarmes et 300 arquebusiers ; il passa par Toulon et remonta jusqu'à Pignans, ayant recruté sur sa route 300 fantassins et espérant arriver assez à temps pour arrêter d'Epernon, mais quand il arriva celui-ci avait déjà jeté des vivres et des munitions dans Saint-Tropez. Le gouverneur ne se découragea pas et vint camper entre le Luc et Vidauban, à cheval sur la route qui menait de Brignoles à Saint-Tropez … Le 24 février, dès le matin, il reçut l'avant-garde épernonienne qui descendait les pentes de la montagne des Maures, et se mit en marche pour aller à sa rencontre. Le duc d'Epernon prévenu de ce mouvement par ces coureurs, fit un mouvement de conversion, et par une marche de flanc se rapprocha du village de Vidauban, espérant peut-

[147] F° 138/133V
[148] F° 139/135R
[149] Ce trouve à la marge : « Obit monsieur de Chasteau-neuf » et « Obit monsieur de Lamanon »

être tromper l'ennemi en jetant ses soldats dans les grands bois de chênes lièges qui couvraient cette partie du terrain. Le gouverneur ordonna à son infanterie de camper dans un fourré et prit le trot avec la cavalerie ; mais l'infanterie, composée de 300 soldats entrés en Provence avec le duc, et de 300 miliciens pris à Toulon, à Cuers et à Solliès, ne voulut pas faire halte et se mis à courir, suivant de très-près la cavalerie. D'Epernon voulut mettre la rivière entre l'ennemi et lui ; il donna l'ordre à ses troupes de passer l'Argens, quoiqu'il fût très rapide et grossi à cette époque par les orages de l'hiver. Au moment où les épernoniens se disposaient à passer la rivière à gué, le duc de Guise débouchant d'un bois les atteignit avec 60 cavaliers. Il y eut un moment de désordre très grand ; « les chevaux, dit Saint-Cannat, acteur dans cette affaire, avaient de l'eau jusqu'à la selle, » beaucoup de soldats se noyèrent des deux côtés, les troupes de d'Epernon furent mises en pleine déroute, et lui-même gagna Barjols de toute la vitesse de son cheval, suivi seulement de 30 gendarmes, ayant perdu la moitié de ses hommes et tous ses bagages. Allamanon, procureur du pays pour Henri IV et Marc de Chateauneuf, procureur du pays pour d'Epernon, se noyèrent dans l'Argens. »
La victoire du duc de Guise, nouveau gouverneur de Provence était complète. Le duc d'Epernon se retrouvait sans armée, et sans pouvoir ; il ne lui restait plus qu'à sortir de Provence. Le 14 mars sont traitées les clauses de la reddition du duc d'Epernon, qui était revenu à Brignoles.[150]

14 mars 1596 : Reddition du duc d'Epernon[151]



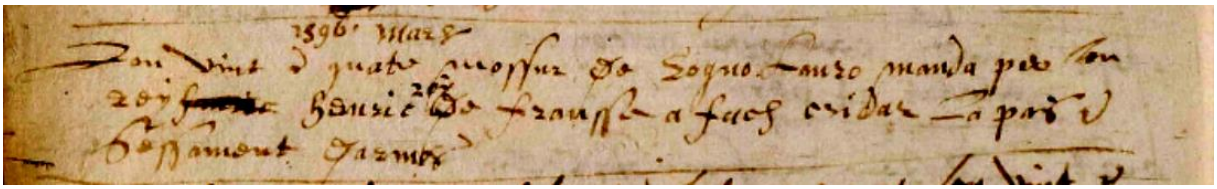
« Lou quatorse mars de vespre à lavé maria mossur de
(*Le 14 mars l'après midi à l'Ave-Maria, monsieur de*)
« Roquo Lauro es aribat à Brignolle, es estat mandat per
(*Roquelaure est arrivé à Brignoles, envoyé par*)
« lou rey de Fransse et nous a dech la pax et mossur
(*le roi de France, il a proclamé la paix, et*)
« de Pernon a hobéit au roy.[152]
(*rappelé à monsieur d'Epernon son devoir d'obéissance au roi*).

24 mars 1596 : Publication de l'accord de paix.

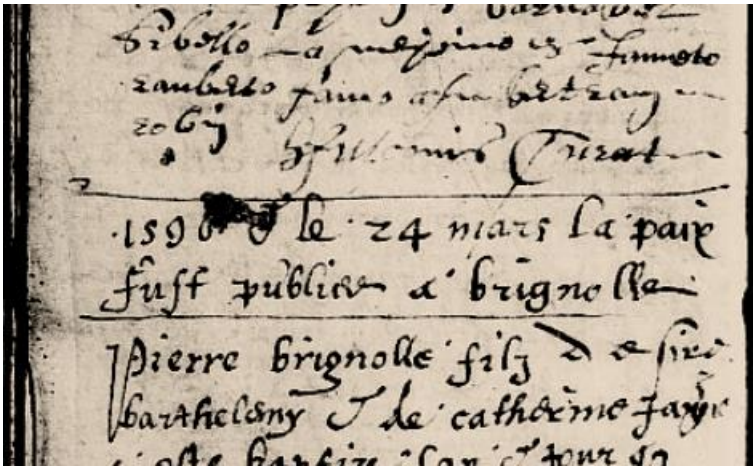
« Lou vint e quatre mossur de Roquo Lauro manda per lou
(*Le vingt-quatre monsieur de Roquelaure envoyé par le*)

[150] Gustave Lambert – pages 493,494, 497, 498.
Lebrun à la page 502, relate brièvement ces évènements.
[151] Gustave Lambert – page 499 ; Lebrun – pages 502 et 503.
[152] F° 140/136R

« rey Henric roy de Fransse à fach cridas la pax e
(*roi Henri roi de France, a fait crier la paix et*)
« sessament d'armes [153]
(*la cessation des armes, l'arrêt des combats*).



Exceptionnellement, on peut lire dans le registre des baptêmes de 1596 : « 1596 le 24 mars la paix fust publiée à Brignolle ».[154]



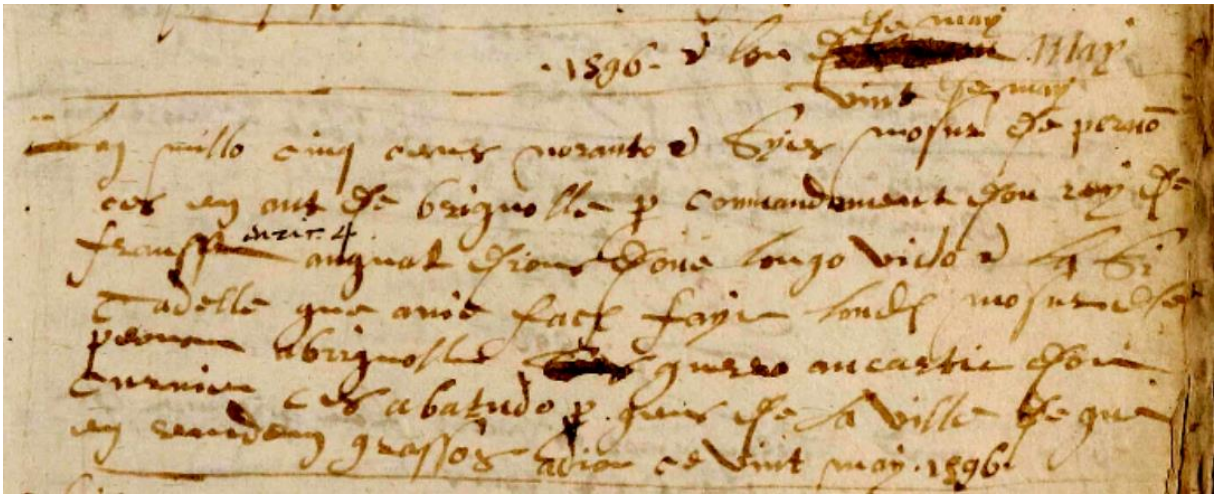
20 mai 1596 : Départ du duc d'Epernon.

« Après le départ du duc, le gouverneur et le parlement ordonnèrent de faire démolir les citadelles de Draguignan, de Brignoles, de Saint-Tropez, de Riez, et de Saint-Maximin … Dans presque toutes ces communes, la population procéda elle-même à la démolition de ce qu'elle regardait comme l'instrument de la servitude. » Il cite la note ci-dessous extraite des registres des sépultures, mais en référence il donne le folio 54, alors que j'ai bien le folio 139R.[155]

« 1596 et lou vint de may
(*1596 et le vingt mai*)
« L'an millo cinq cens noranto et syes mosur Depernon
(*l'an mille cinq cent quatre-vingt-seize, monsieur d'Epernon*)
« c'es en ant de Brignolle p*er* commandament dou rey de
(*s'en est allé de Brignoles par commandement du roi de*)
« Fransse Enric 4[156] auqual dious done longo vido, et la si-
(*France Henri IV, auquel Dieu donne longue vie, et la*)

[153] F °141/136V
[154] F° 13/8V
[155] Gustave Lambert – page 500
[156] « Enric 4 » est écrit entre deux lignes du texte.

« -tadelle que avié fach fayre lou dict mosur de
(*citadelle que le duc d'Epernon avait fait construire*)
« pernon à Brignolle querro au cartié dou
(*à Brignoles, et qui est au quartier du*)
« Curnier, c'es abatudo per gens de la ville dé qué
(*Curnier, a été abattue par les gens de la ville, dès qu'ils*)
« en rendoun grassos à diou ce vint may 1596.[157]
(*ont rendu grâce à Dieu, ce vingt mai 1596*)



Le texte transcrit ci-dessus, confirme que la citadelle abattue par les Brignolais, se trouvait au quartier du Curnier, soit près de la porte et du bastion du même nom. Lebrun précise que les religieuses de Sainte-Ursule bâtirent leur couvent là où se trouvait l'ancienne citadelle d'Epernon au bas de la place Saint-Pierre. L'entrée de ce couvent est encore visible aujourd'hui.[158]

Du passage du Duc d'Epernon, en Provence nous avons conservé deux dictons, et une galéjade :

- Le premier dicton, a été collecté par Etienne Garcin[159] :
  Adiou la Valeto, lou diable que ti regreto (Adieu La Valette, seul le diable te regrette).
- Le second est cité par François Raynouad[160] :
  A mais fach de maus qu'Epernon – E mais de taros que Garron.
  Il a fait plus de mal qu'Epernon – Et plus de dommages que Garron.

(Garron était un berger, qui introduisant clandestinement ses troupeaux dans les champs des particuliers, y causait de grands dommages appelés *tares ou tales*). J'ai bien trouvé dans le répertoire du cadastre de 1645, un berger qui s'appelait Pierre Garron.[161]

Gustave Lambert fait référence à ces deux dictons à la page 501, mais il n'en donne pas les sources, si ce n'est qu'ils sont toujours employés dans le langage populaire.

Suite à la construction des fortifications de la ville de Brignoles à la fin du XVI siècle, Claude François Achard a rapporté l'anecdote suivante : « *Le duc d'Epernon fit creuser un fossé autour des murs de cette ville. Les pieux qu'on employa étant coupés récemment,*

---

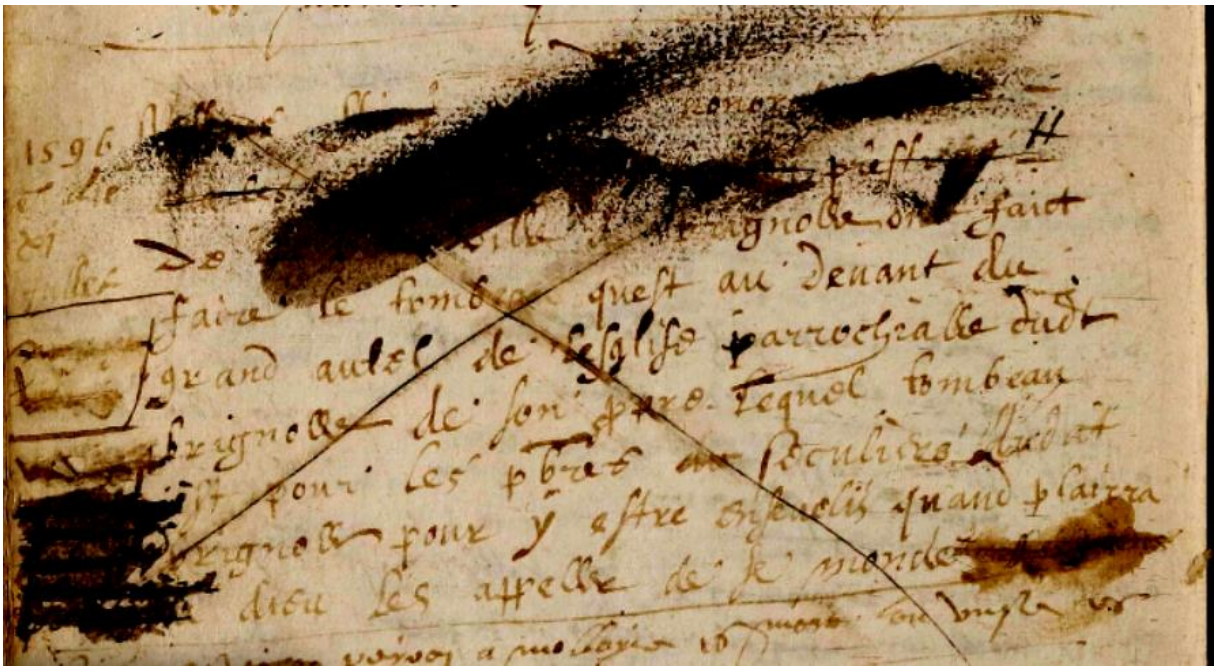
[157] F° 143/139
[158] Lebrun – pages 603 et 604
[159] Etienne Garcin : Nouveau dictionnaire Provençal – Français, publié en 1823 – page 347.
[160] Raynouad : Notice sur Brignoles – page 104.
[161] Répertoire du cadastre de 1645 – folio 522V.

reverdirent et poussèrent des feuilles et des fleurs ; ce qui donna occasion de dire que les murailles de Brignoles étoient des murailles fleuries ».[162]

11 Juilhet 1596 : construction d'un tombeau à la paroisse de Brignoles.

« 1596 le 11 juilhet […] [163] Honor […]
« charles […] prest… #
« de la dicte ville de Brignolle ont faict
« faire le tombeau qu'est au-devant du
« grand autel de l'esglise parrochialle dudict
« Brignolle de son propre, lequel tombeau
« est pour les prebtres seculiers du dict
« Brignolle pour y estre ensevelis quand plairra
« à dieu les appeller de se monde[164]

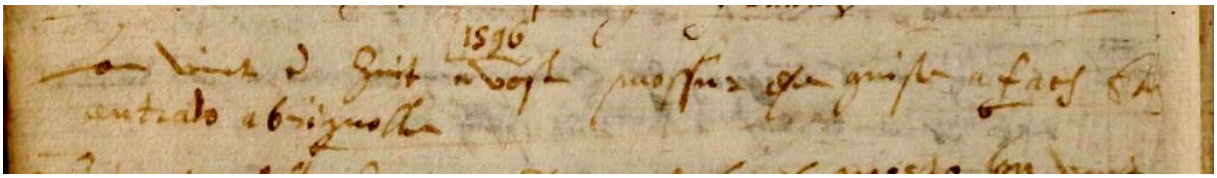
Curieusement cet acte a été barré en croix, et il est taché par endroit.



28 août 1596 : Visite du duc de Guise à Brignoles (gouverneur de Provence, fils du « balafré »).

Le duc de Guise vint à Brignoles vers la fin du mois d'août ; il y fut reçu avec les plus grands honneurs.[165]

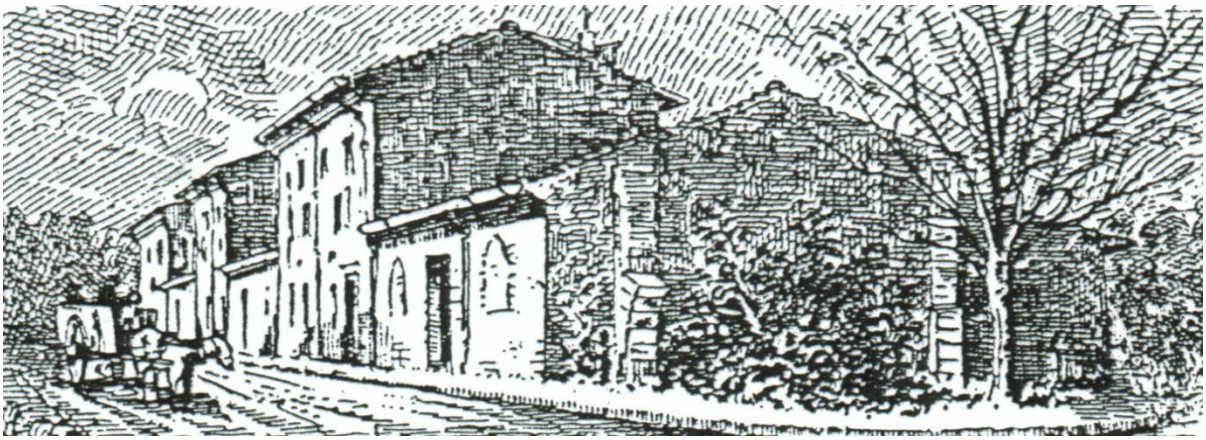
[162] Achard Claude François : Géographie de la Provence, du Comté Venaissin … / 1787 (Tome 1) - page 366
[163] Illisible, tâche.
[164] F° 146/141V.
[165] Lebrun – page 503.



1596
« Lou vint et huit avost mossur de Guise à fach son
« antrado à Brignolle.[166]

2 **septembre 1596 : Reconstruction de la chapelle de Notre-Dame de Lorette à Brignoles.**

Pendant les guerres de religion, la chapelle de Notre-Dame de Lorette fut détruite (voir le texte du 4 mars 1592). Elle se trouvait en bordure de l'actuelle rue République, non loin du pont Notre-Dame à qui elle a laissé son nom. En 1594, le conseil de ville délibéra pour la faire rebâtir.[167]



Vue de la chapelle à la fin du XIX siècle (L'actuelle rue République vers la gare).

Les travaux de reconstruction ne seront entrepris que deux ans plus tard, le deux septembre 1596, comme le confirme le texte ci-dessous. Suit une information sur la rente de la vicairie.

Septembre 1596
« Lou dous septembre an acomenssat de redreyssar N*o*stro
(*Le deux septembre ils ont commencé à redresser Notre-*)
« Damo de Loreto, et lou tres septembre Jehan Siméon de
(*Dame de Lorette, et le trois septembre Jean Siméon de*)
« Begis de Mercadier apres la rendo de la vicairio et
(*Bégis de Mercadier a pris la rente de la vicairie et*)
« a comenssat de norrir les prètres 1590.[168]
(*et a commencé à nourrir les prètres 1590*)

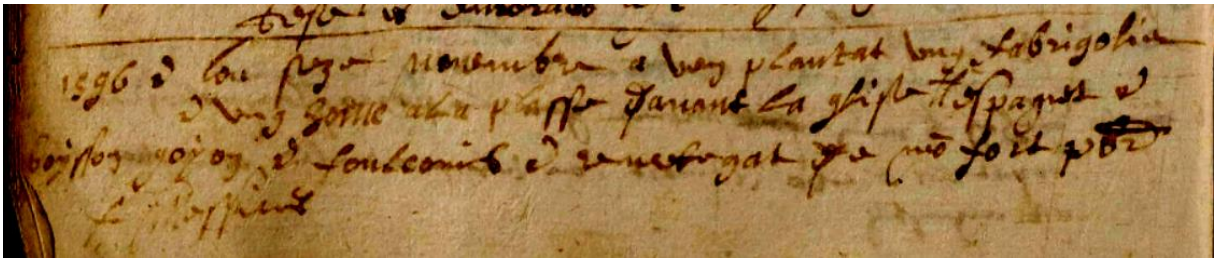
[166] F° 148/143V
[167] Lebrun – page 529
[168] F° 148/144R

La note suivante confirme la fin des travaux de reconstruction de la chapelle, le 23 mai 1597.

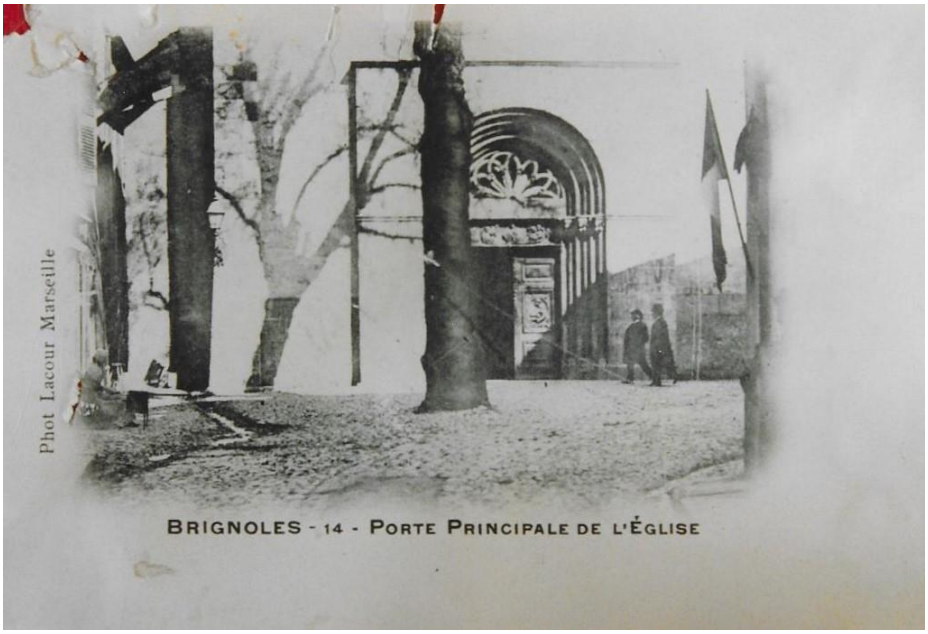
« Lou vint et tres may 1597 es estado reedificado
(*Le vingt-trois mai a été réédifiée*)
« Nostro Damo de Loreto de Brignolle.[169]
(*Notre-Dame de Lorette de Brignoles*)

16 novembre 1596 : Plantation d'arbres devant l'église de Brignoles

1596 et lou seze novembre aven plantat ung fabrigolier
(*1596 et Le 16 novembbre, nous avons planté un micocoulier*)
et un home à la plasse davant la glise, Messieur[170] Espagnet et
(*et un ormeau à la place de devant l'église, # Messieurs Espagnet et …*)
Gojon et Foulconis et Revertegat de Monfort p*rebstres.*[171]



L'ormeau de la paroisse de Brignoles.
Carte postale de la fin du XIX siècle.



[169] F° 160/156R
[170] « # Messieur » - mot mis en fin de texte.
[171] F° 154/149V

Décembre 1598, février et août 1599 : Notes sur des travaux entrepris à la paroisse et la construction du couvent des RR Pères Capucins.

J'ai relevé dans les livres de comptes de la ville de 1603, plusieurs achats de bâtiments, pour « l'agrandissement de la grand esglise »[172]. Ces règlements d'achats effectués par le trésorier de la ville sont certainement en rapport avec les textes ci-dessous.

On trouve en effet au folio numérique 3, le texte suivant :

« 1598 et le 10 de desembre monsur le
« vicaire et le pere Ange capochin (*capucin*) hont faict
« changer la chère et les bans et aussi
« hont faict abatre le grand autiel
« l'autel de corpus domini de S*ainc*t-Christoufle, de
« S*ain*t-Barthelemy, de S*ain*te-Marie, de Notre-Dame de Piettat, de S*ain*t-Anthoyne, de S*ain*te Catherine
« et d'autres.

Sans doute s'agit-il ici du début des travaux en vue de l'agrandissement de la paroisse, et de la construction d'une coupole.

En février 1599 on peut lire ce qui suit [173]:

« Le dixiesme de decembre annee precedente 1598, fut
« demoli le grand autel de S*ainc*t-Sauveur et tout plain d'autre,
« la chaire fut mise au costé droict, les bancs reculés
« jusque aux piliers de la dicte eglise, et ce à la
« persuasion de frère Michel Ange cappucin d'Avignon,
« …

La suite concerne le frère Michel Ange :
« …
« persuasion de frere Michel Ange cappucin d'Avignon,
« se defant estre predicateur apostolique et avoir
« authorité de ce fere, mesme d'idministrer les sacrementz
« passer excommunications et ne recognoistre aucun par-
« dessus luy aux lieux où il preschoit presumant
« par trop de soy mesme par tel moyen contre tout

… Suite … [174]
« devoir et raison ; messire Melchior Boteilher
« de fre…. Frencois estant vicaire durant ce temps là,
« messire Charles Espagnet official , messire
« Jehan Boton curé, messire Henric Paul, Jehan
« Boisson, et Pierre Botot, prebtre (prêtre) secondaire, qui
« toutz je ne scay se ensorceler dudict cappucin se
« disant estre plus que evesque et par-dessus

[172] Heraud René : Brignoles, rues, quartiers, bastides (2014) – p281.
[173] F° 173/159R bis)
[174] F° 174/159V (bis)

« le nostre ne furent point opposantz jusque
« à la fin qu'il vouloit remettre les dicts prebtres
« à chanter au dernier du grand autel
(*Dernier / darnier = derrière en provençal*)

Arrivé à Brignoles en 1598, le RR Père Capucin Michel Ange avait prêché avec un tel succès, que le conseil de la ville à la demande de nombreux habitants, autorisa la construction d'un couvent à Brignoles. Une terre leur fut donnée le 6 juin 1599.[175]
En 1601 on baptisa la cloche et l'église des capucins.[176]
En 1609, on trouve la confirmation de l'achèvement des travaux de construction du bâtiment des Capucins. Le texte a été inscrit à la fin du cahier, il ne suit pas la chronologie :

« Lan mil cinq sens norante neuf et le
« premier du moys d'avoust jour de S*ainc*t
« Pierre aux lieux la plasse de l'eglize
« et le simentiere deut et la croix
« dedié aux peres cappucins a esté
« benite par Mr le viquere ayant
« lisanse de Mr le vice legal d'Avignon
« et la première pierre pour bastie l'eglise des dits peres[177] mise par luy mesme
« an se jour là.[178]

Janvier 1601 : Le cimetière des huguenots.

« Le jort de yer le sementeri qu'es des
(*Le jour d'hier, le cimetière qui est des*)
« huguenaux hero deriè Sanct Peyre c'es
(*huguenots, derrière La chapelle Saint-Pierre, c'est*)
« rout et no*un* centterrant plus et la villo
(*brisé, cassé[179], de ce fait on n'y enterre plus ; la ville*)
« ly a baylat en autre part.[180]
(*leur a loué un autre lieu*).

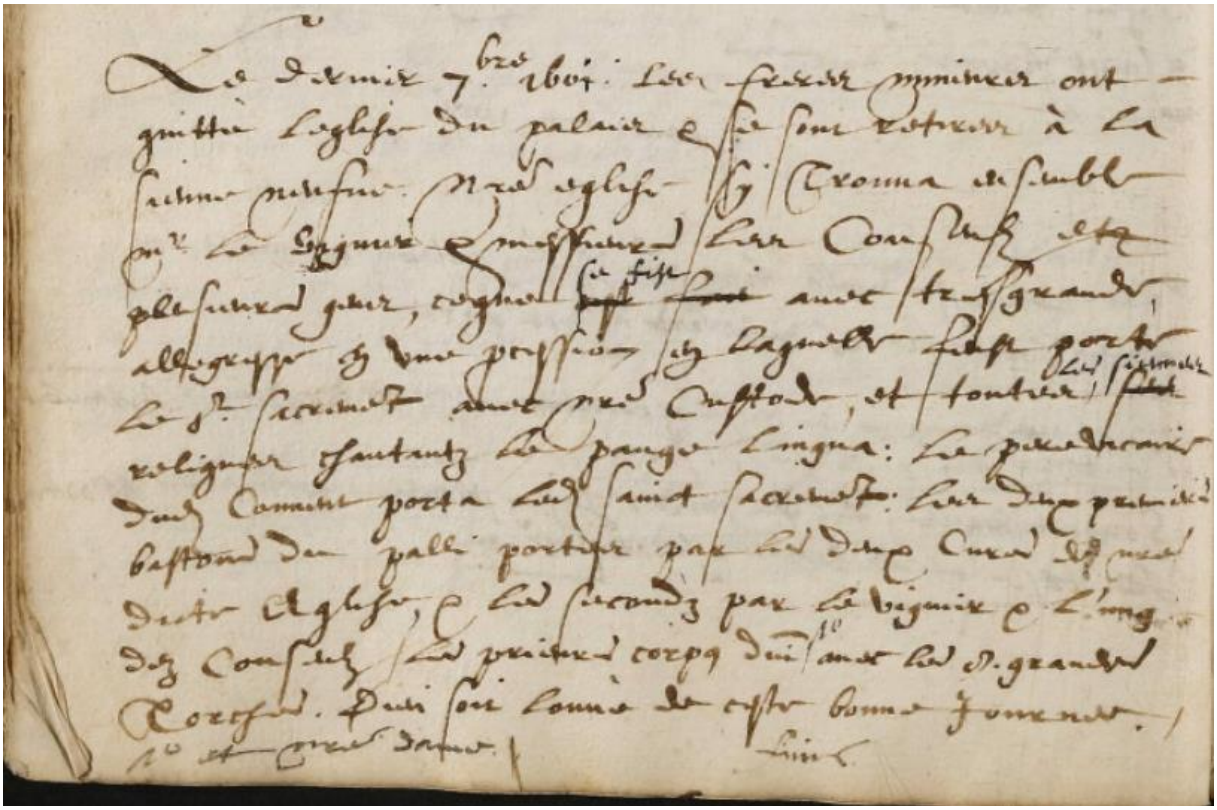
30 septembre 1601 : Retour des Frères Mineurs au couvent des Cordeliers.

Après la démolition de leur couvent sur ordre du duc d'Epernon en 1595, les Frères Mineurs retrouvent leur couvent le 30 septembre 1601, mais les travaux ne sont pas encore terminés.[181]

« Le dernier septembre 1601 les freres mineurs ont

[175] Lebrun : pages 523 et 601.
[176] Ces deux articles sont au f°187/173R.
[177] « l'eglise des dits peres » : se trouve à la fin du texte.
[178] F° 283/273V
[179] *Rout* signifie « brisé, cassé » : Dictionnaire provençal Honnorat / doit-on comprendre que le cimetière a été profané ?
[180] F° 188/173V – Janvier 1601.
[181] Heraud René : Brignoles, rues, quartiers, et bastides – p145.

« quitté l'eglise du palais et se sont retirés à la
« sienne neufve n*ost*re eglise sy trouva ensemble
« Mr le viguier et messieurs les consulz et
« plesieurs gens, ce que se fist avec tres grande
« allegresse en une p*ro*cession en laquelle fust porté
« le S*ainc*t Sacrement avec notre Custode[182] et toutes les siennes
« reliques chantantz le pange lingua (*latin*) : le pere vicaire
« du dict couvent porta le dict sainct Sacrement : les deux premiers
« bastons du palli portes par les deux cures de n*ost*re
« dicte esglise, et les secondz par le viguier et l'ung
« des consulz, les prieurs corpus d*omi*ni et notre dame[183] avec lesdictes 8 grande
« torches. Dieu soit louvé (loué) de ceste bonne journée.
« finis[184]

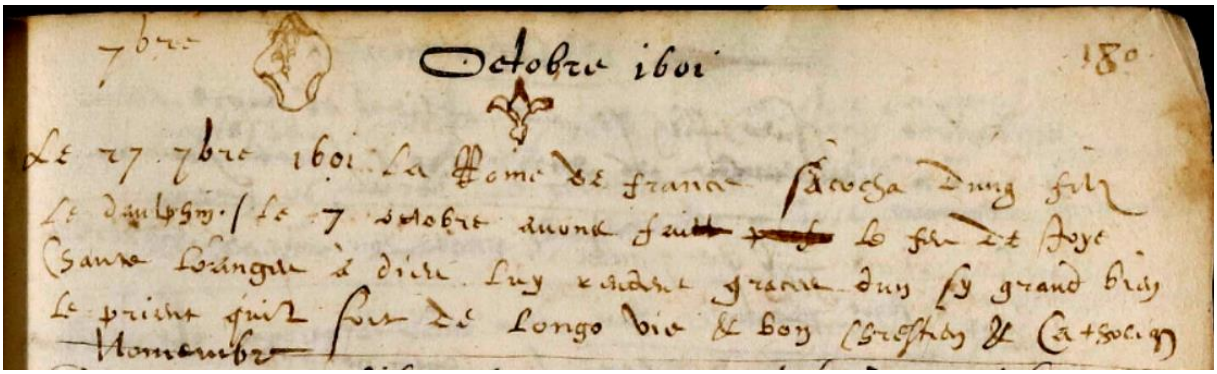


27 septembre 1601 : Naissance du futur Louis XIII.

Le prêtre a illustré cette note de fleurs de lis.

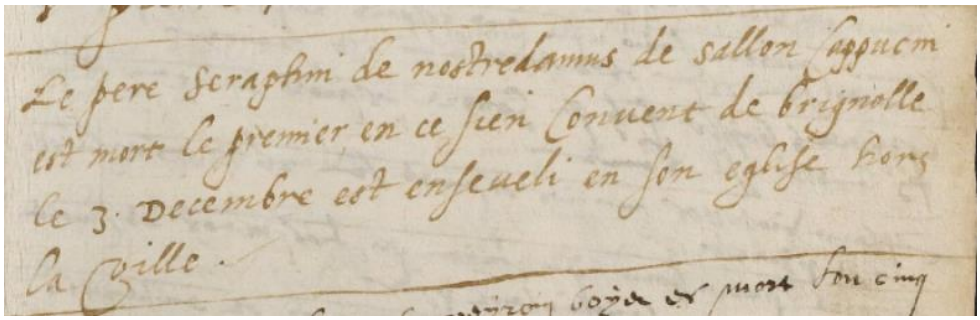
« Le 27 septembre 1601 la Reine de France s'acocha d'ung fils
« le dauphin. Le 7 octobre avons faict le feu de joye,
« chanté loanges à dieu, luy rendent grace dun sy grand bien,
« le prient qu'il soit de longo vie et bon chrestien et catholique.[185]

[182] *Custode* : Ciboire en provençal.
[183] « 1° et notre dame » : rajouté à la fin du texte.
[184] F°194/179V : Septembre 1601
[185] F° 194/180R – Note du 27 septembre écrite au mois d'octobre.



3 décembre 1601 : Décès de Séraphin de Nostradamus fils du célèbre astrologue.

« Le pere Seraphin de Nostredamus de Sallon Cappucin
« est mort le premier en ce sien couvent de Brignolle
« le 3 decembre est enseveli en son eglise hors
« la ville.[186]



André, 3ème fils de Michel de Nostradamus (Apothicaire, astrologue, médecin et conseiller du roi Charles IX, connu pour ses prophéties), se fit Capucin et prit le nom de Séraphin.
Il est né en 1557. Il fit des études de lettres. Ayant blessé mortellement avec ses frères une personne, il fut conduit en prison. Après s'être évadé, il entra dans l'ordre des Capucins le 4 décembre 1587 à Salon. Il mourut au couvent des Capucins de Brignoles, le 1er décembre 1601 à l'âge de 44 ans.[187]

2 novembre 1603 : Remise au Vicaire de la paroisse du bâtiment du Saint-Esprit.

La confrérie du Saint-Esprit, association communale destinée à défendre les intérêts et privilèges de la ville et de ses habitants, s'est établie à Brignoles au XIII siècle.
En 1428, la ville entra en possession de la maison du Saint-Esprit, qui devint alors la maison communale et le lieu le plus fréquenté des réunions du conseil. Bien que n'étant plus propriétaire, la confrérie continua à habiter cette maison.
Ce bâtiment occupait le sol de la place de la paroisse, depuis le clocher jusqu'à la descente du Saint-Esprit, et l'emplacement de la chapelle Saint-Joseph qui n'était pas encore construite.

[186] F° 195/181R – Décembre 1601.
[187] Jean-François Achard : Histoire des hommes illustres de la Provence – 1786.

Lebrun nous dit qu'en 1434, on construisit un campanile pour y placer l'horloge que la ville venait d'acheter. Il fut placé contre la maison du Saint-Esprit, là où existe le clocher actuel, qui fut édifié en 1464. Les deux édifices étaient reliés par un arceau.
Pour localiser ce bâtiment avec plus de précision, rappelons qu'il était mitoyen avec l'étable de feu Honoré Monier (livre de compte de 1615 : article 81), et avec la maison des hoirs de feu Thomassin Clavier (Raynouard : Notice sur Brignoles).

En 1510, la maison tombant en ruine, la commune envisagea, dès 1512 de se faire remettre une partie du Palais des Comtes de Provence, pour en faire la maison de ville ; ce qui se réalisa en 1532.
Dans l'impossibilité de pouvoir louer cette maison, comme la ville le souhaitait en 1584, l'édifice fut démoli. C'est sur son emplacement que fut aménagée la place du Saint-Esprit (la partie nord de la place en haut des escaliers vers le clocher).

De la maison du Saint-Esprit il ne nous restait qu'un vieil écusson en bois de noyer sculpté, portant trois fleurs de lis entourées d'un cordon en forme de chaîne, dans laquelle se trouvait des tambourins, et terminé par une colombe à ailes déployées figure symbolique du Saint-Esprit. Restauré en 1861, cet écusson fut placé sur la cheminée du cabinet du maire. Il devait encore s'y trouver en 1897. Aujourd'hui nous ignorons où il se trouve.[188]

« …
« L'an mil six cens et deux et le 2 novembre
(*L'an mille six cent deux et le 2 novembre*)
« messire Merchion Botelhier vicaire de l'eglise
(*messire Melchior Bouteiller vicaire de l'église*)
« perrochiale de Brignolle se fit remetre
(*paroissiale de Brignoles, se fit remettre*)
« le baptiment du Sainct Esprit au rente de
(*le bâtiment du Saint-Esprit aux rente de*)
« l'eglise, qui avet esté possedé siey (*six*) ans par
(*l'église, qui avait été possédé pendant six ans par*)
« le sire Marchion Fouque, duquel baptiment
(*Le sire Melchior Fouque, duquel bâtiment*)
« une pante ou travade[189] du couvert vers le
(*une pente ou traverse du couvert de la toiture de*)
« dernier estoit dejà tombé à terre, et le dit
(*derrière était déjà tombé à terre, et au*
« moys d'octobre de l'année suivante 1603
(*mois d'octobre de l'année suivante 1603*)
« an tomba une autre travade, se qui feut
(*quand une autre traverse tomba, ce qui fut*)
« occasion au seus dit vicaire faire descouvrir
(*l'occasion au sus dit vicaire de faire détoiturer*)
« une partie au devant jognant l'estable
(*la partie du devant qui joignait l'étable*)
« de monsieur Mounier, et conserver les tuilles
(*de monsieur Maunier, et conserver les tuiles*)
« et le couvert de leglise neufve, et pour
(*et le couvert de l'église neuve, et pour*)

[188] Heraud René : Brignoles, rues, bastides et quartiers – page 335.
[189] *Travada* – intervalle d'une solive à l'autre : Dictionnaire Provençal Honnorat.

« autres bons usages. M Boteilhier vic*aire*
(*autres bons usages. M Bouteiller vicaire*)
« J Goion curé H Marfresly Sacristain
(*J Goujon curé, Marfresly sacristin*)
« Espagnet official[190]
(*Espagnet official*).

1er décembre 1605 : Dommages causés par une forte pluie à la paroisse Saint Sauveur.

Un certain César Ferrario fut chargé de l'agrandissement de l'église au prix de mille cinquante écus.
En 1605, une grosse pluie est venue miner les travaux entrepris, fragilisant ainsi une partie de l'édifice et provoquant d'importants dégâts. C'est ce que nous rapporte un prêtre de la paroisse.[191]

« La nuit précédente iour S*ainc*t André[192] fit un moment temps de pluye
(*La nuit précèdent le jour de la Saint-André, il fit pendant un instant une pluie*)
« et tonnerres qu'on n'en avoit veu de semblable, ny
(*et un tonnerre comme on en avait vu de semblable, ni*)
« entendu de long temps, avec de grands esclairs
(*entendu depuis longtemps, avec de grands éclairs*)
« fit un tonnerre si grand le jiour S*ainc*t André pendant la predica*ti*on[193], lequel
(*fit un tonnerre si grand le jour de Saint-André pendant la prédication, lequel*)
« esbransla aucunement le devant du grand autel. Par quoi
(*ébranla nullement le devant du grand autel.*)
« nous négligeans toutz les signes que en avions eu
(*Nous négligeâmes tous les signes que nous avions eu*)
« auparavant, soit par pierres ou saffre que tombont du couvert.
(*auparavant, soit par la chute de pierres et safre qui tombaient du couvert*).
« Le premier iour décembre, iour (*jour*) de l'enterrement
(*Le premier jour de décembre, jour de l'enterrement*)
« du dict Thoron, toute seste mas**s**ure vieille tomba par terre,
(*du dit Thoron, toute cette vieille masure s'effondra,*)
« et ont n'eust loisir d'oster aucune chose fors que
(*et on eut loisir d'hotter aucune chose excepté*
« le S*ainc*t Sacrement, et cecy advint environ le onze
(*le Saint-Sacrement, et ceci se produisit le onze*)
« fevrier advant minuict. Le dommage feust grand,
(*février avant minuit. Le dommage fut grand,*)
« car le restable No*tr*e Dame qui estoit au grand
(*car le retable Notre-Dame qui était au grand*)
« autel se mist en pieces, ensemble le banc de la
(*autel fut mis en pièce, ainsi que le banc de la*)
« confrerie No*tr*e dame et ses cierges et torches
(*confrérie Notre-Dame, et ses cierges et torches,*)

[190] F° 218/ ? 20 ? : Le folio est incomplet, il faut lire le 206V – 2 Novembre 1603.
[191] Raynouard – page 22.
[192] « +1 iour S*ainc*t André » : écrit au bas du texte.
[193] « 1° pendant la predica*ti*on » : écrit au bas du texte.

« les bancs ou demeuroint assit les prebtres et qui
(*les bancs où demeuraient assis les prêtres et qui*)
« appartenoint à mr le vicaire, les livres auquels
(*appartenaient à messire le vicaire, les livres pour*)
« nous chantions tant aux vespres que aux grandes
(*chanter aux vêpres et aux grandes*)
« messes, à scavoir psautier graduel et celuy des
(*messes, à savoir psautier graduel, et celui des*)
« messes venu de Rome recentement, les missalz
(*messes venu récemment de Rome, les missels*)
« vinetierier, clochete pour les loua*ng*es du S*ain*t
([…] , *clochettes pour les louanges du Saint*)
« Sacrement, les bancz des cierges, napes, pierre
(*Sacrement, les bancs des cierges, napes, pierre*)
« du grand autel, et la sacrée et plusieurs aut*re*
(*du grand autel, et le sacrée et plusieurs autres*)
« chose ; mais la grace à Dieu personne ni a
(*choses ; mais à la grâce de Dieu, personne ne*)
« prins mal.[194]
(*prit mal).*

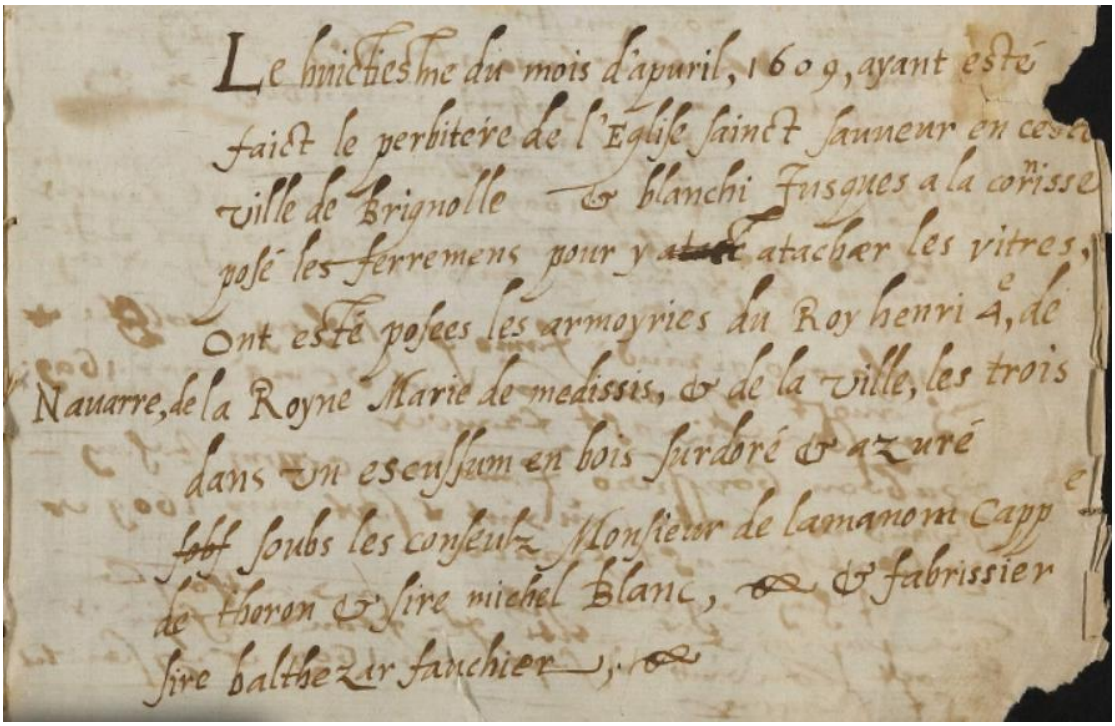
8 avril 1609 – construction du presbytère

Le folio 1 du second registre de sépultures, commence le 3 mai 1609. On y a inscrit quelques lignes sur la construction du presbytère.
Raynouard confirme qu'en « 1609, on construit le presbytère qui existe aujourd'hui ; un écusson en bois surdoré contenant les armoiries d'Henri IV et de la reine Marie de Médicis et celles de la ville, fut placé dans les fondations. »[195]

« Le huictiesme du mois d'apvril 1609 ayant esté
(*Le huitième du mois d'avril 1609, une fois*)
« faict le perbitère de l'église Sainct-Sauveur en ceste
(*construit le presbytère de l'église Saint-Sauveur en cette*)
« ville de Brignolle, et blanchi jusques à la cornisse
(*ville de Brignoles, blanchit jusqu'à la corniche,*)
« posé les ferremens pour y atacher les vitres
(*posé les ferrures pour y fixer les vitres,*)
« Ont esté posées les armoyries du Roy Henri 4ème de
(*on déposa les armoiries du Roy Henri IV de*)
« Navarre, de la Royne Marie de Medissis, et de la ville, les trois
(*Navarre, et la Reine Marie de Médicis, et de la ville, toutes les trois*)
« dans un escussum en bois surdoré et azuré,
(*dans un écusson de bois surdoré et azuré,*)
« soubs les conseuls Monsieur de Lamanon Capp*itain*e
(*par les consuls : Monsieur de Lamanon, Capitaine*)
« de Thoron, et Sire Michel Blanc - fabrissier
(*de Thoron, Sire Michel Blanc - fabriquier*)

[194] F° 240/230V – 1 Décembre 1605.
[195] Raynouard – page 22.

« sire Baltherard Fauchier.[196]
(*sire Balthazar Fauchier*).


Le huictiesme du mois d'apuril, 1609, ayant esté
faict le perbitère de l'Eglise sainct Sauveur en ceste
ville de Brignolle & blanchi Fusgues a la corisse
posé les ferremens pour y atacher les vitres,
Ont esté posees les armoyries du Roy henri 4, de
Nauarre, de la Royne Marie de medissis, & de la ville, les trois
dans un escussum en bois surdoré & azuré
soubs les conseulz Monsieur de lamanom Capp
de thoron & sire michel Blanc, & fabrissier
sire balthezar fauchier.

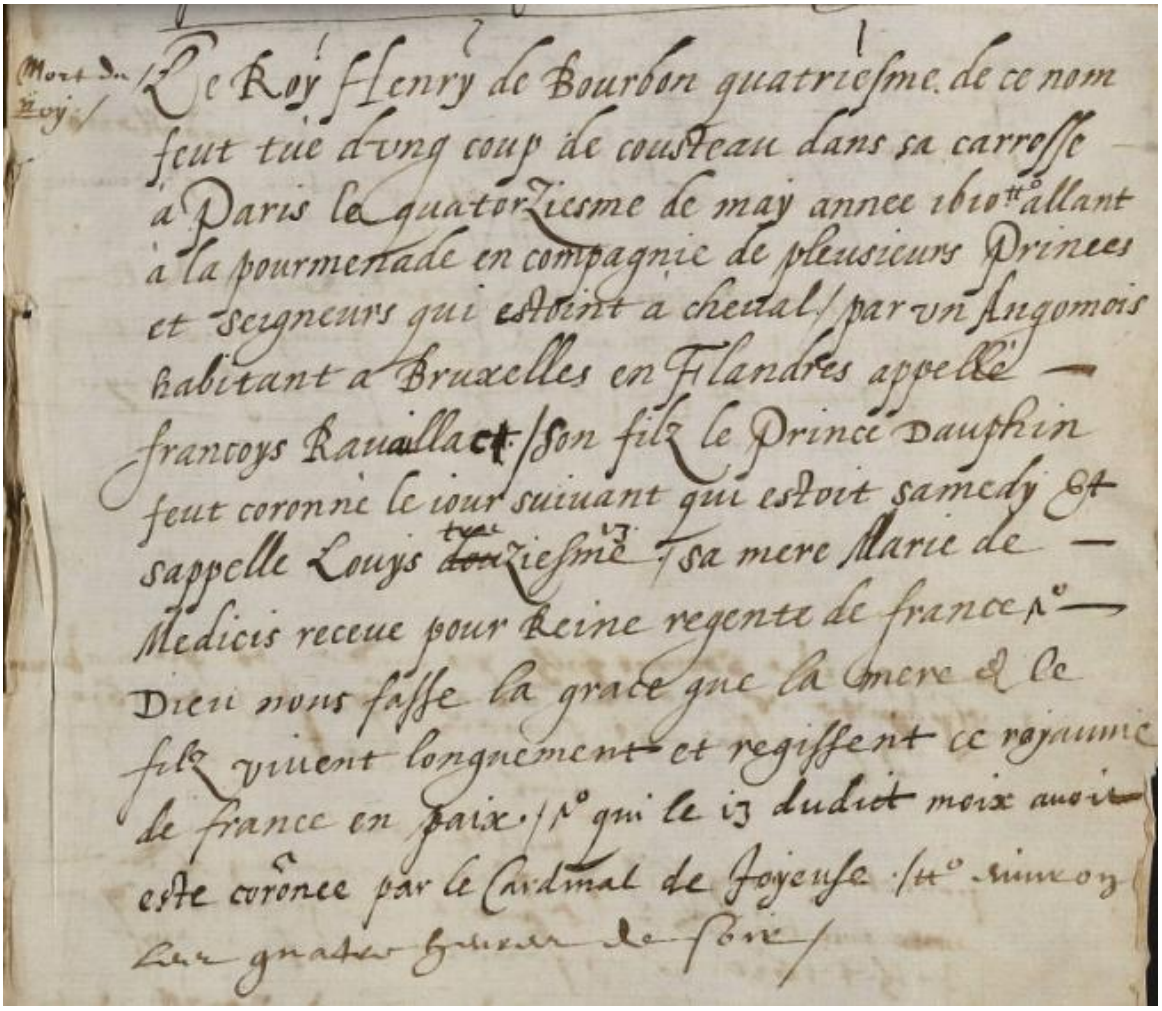
Août 1609 – Baptême d'une cloche

En novembre 1609, il est dit dans les livres de comptes de la commune de Brignoles, que des fondeurs, des « mareschaux » (maréchaux ferrants), et des serruriers se sont activés près de la paroisse. Ils ont fondu une grande cloche, qui sera hissée en haut du clocher au mois de janvier prochain de l'année 1610.

« Lou vint et cinq novembre 1609 es estade
(*Le vingt-cinq novembre 1609 a été*)
« beinide la grosse cloche qué regarde vers lou
(*bénite la grosse cloche qui regarde vers le*)
« pallays. Le perrin et M de La Manon
(*le palais. Le parrain est Pierre de Lamanon*)
« premier consul, et la merrino et Damoyzelle
(*premier consul, et la marraine est mademoiselle*)
« Louise Paulesse fame de m*onsu*r Desparra
(*Louise Paulesse femme de Monsieur Desparra,*)
« lyeutenant prinssipal, es estade baptisado
(*lieutenent principal. Elle a été baptisée)*
« per mesire Jehan Goyon curé en la dite et
(*par mesire Jean Goujon curé en la dite, et*
« amé sapello S*ainc*t Louis.[197]
(*[..] s'appelle Saint-Louis.*)

[196] F° 287/1 second registre.
[197] F° 291/4V – Novembre 1609

14 mai 1610 : Assassinat du roi Henri IV.



Transcription de la dernière phrase : « #° environ / les quatre heures du soir. »

1610 – Arrivée des morisques expulsés d'Espagne

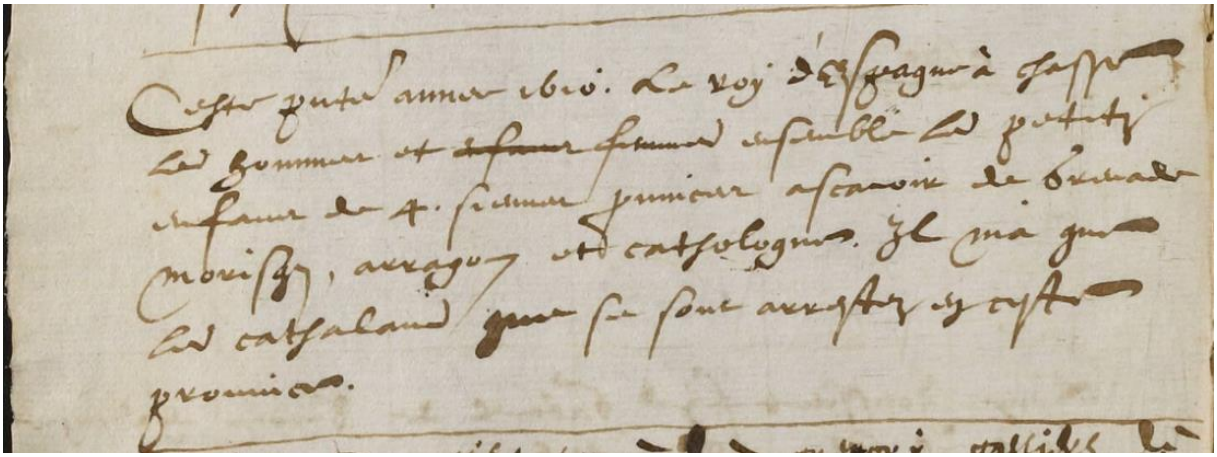
L'expulsion des morisques d'Espagne (*moriscos*), fut promulguée par le roi Philippe III d'Espagne le 9 avril 1609.
Les morisques sont les membres de la population musulmane d'Espagne ou leurs descendants, qui se sont convertis au christianisme par contrainte ou par décret royal au début du XVI[e] siècle.
Au début de 1610, a lieu l'expulsion des Morisques Aragonais, suivie de celle des Morisques Catalans en septembre, qui doivent abandonner le territoire Espagnol.[198]

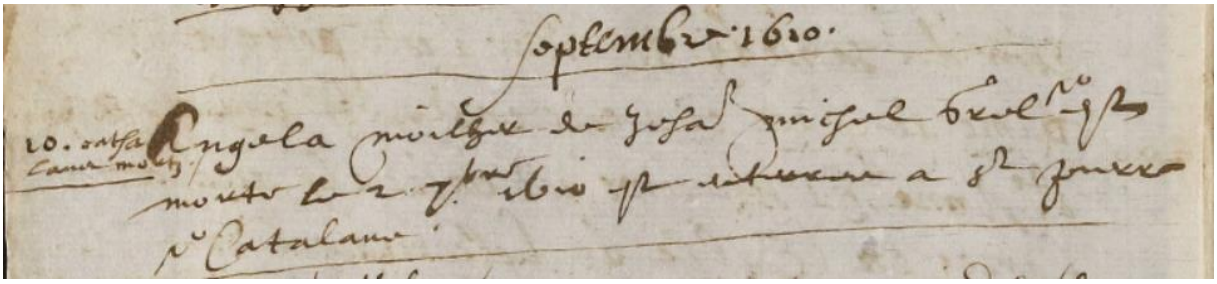
On trouve dans le registre de sépultures de la paroisse de Brignoles, plusieurs décès de Catalans entre le mois de juillet et de septembre, ainsi que la note suivante :

« Ceste p*rese*nte année 1610, le roy d'Espagne a chassé
« les hommes et femmes ensemble les petitz

[198] Source Wikipédia.

« enfants de 4 siennes provinces à scavoir, de Grenade,
« Morisys (*Murcie*), Arragon et Cathologne. Il ni a que
« les Cathalans que se sont arrestez en ceste province.[199]





A la marge : « 10 cathalans morts ».

Voici les noms de ces personnes :

Juillet 1610
1 - « Franchina Garoirs pauvre femme de Cathalogne est morte
le sus dit mois, est enterree aussi à S*ainc*t-Pierre. »
2 - « Esperansso Garssiers fame de Gregory Gassiers de
Cathalogne est morte le 30 julet 1610 est enterrade
à S*ainc*t Piere. »[200]

Juillet 1610
3 - « Isabeau Hery fille de Gabriel de Sero en
Espagne et de Marie Inlet est morte le 30
juilhet, est enterree à S*ainc*t-Pierre. »
Aoust 1610
4 - « Gabriel Varnio Cathalan est mort le 2 aoust 1610
est enterré à St Pierre. »
5 - « Joan Demine Cathalan est mort le 2 aoust 1610
est enterré à S*ainc*t-Pierre. »[201]

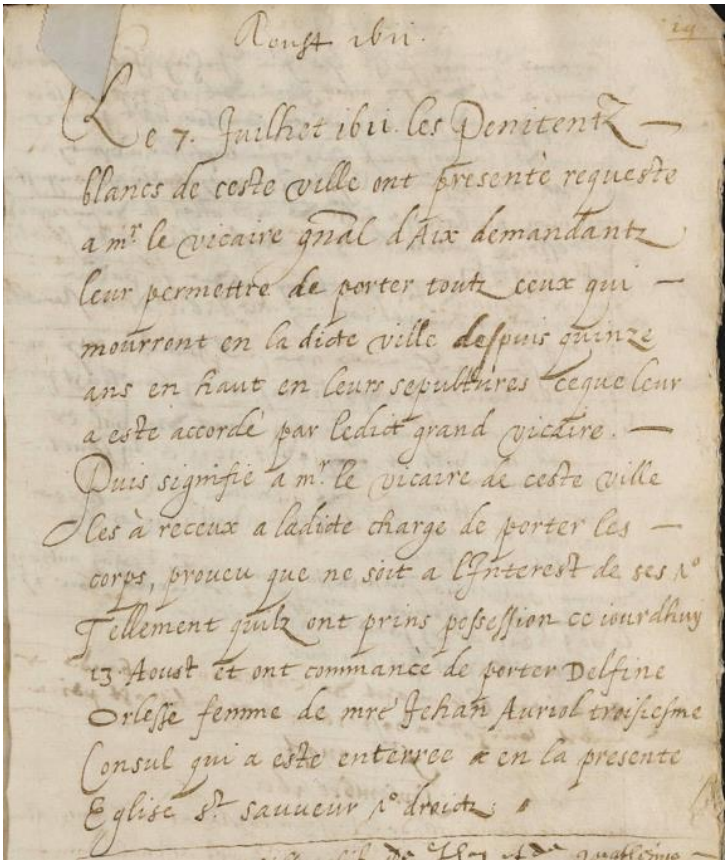
6 - « Marie Sicarde Cathalane est morte le 6

[199] F° 296/9V
[200] F° 296/9V
[201] F° 296/10R

aoust 1610 est enterrée à S*ainc*t-Pierre. »
7 - « Gabriel Ledouys de Cathalluegne de Serons
est mort le 14 aoust 1610 est anterré à
S*ainc*t Pierre. »
8 - « Jehan de Catalhono des Moirsco (*Moriscos*) es mort lou vint
ung avost 1610 es ensevelit à S*ainc*t Pierre. »[202]

Septembre 1610
« 10 Cathalans morts »[203]
9 - « Angela moilher (f*emme*) de Jehan Michel Grel 1°Catalane est
morte le 2 septembre 1610, est enterrée à S*ainc*t pierre. »
10 - « Francisca moilher et de Jan Sergaruy de Lero (*Léria*)
est morte 3 septembre 1610 est enterré à S*ainc*t Pierre. »[204]

7 juillet 1611 : Les Pénitents Blancs porteront les morts de la commune.



Le 7 juillet 1611, les pénitents blancs de cette ville ont demandé de porter tous ceux qui mourront dans cette ville de Brignoles depuis l'âge de quinze ans, ce qui fut accordé par le vicaire général d'Aix. Ils prirent leur fonction le 13 août de cette année-là.[205]

[202] F° 297/10V et 11R – Aoust 1610
[203] A la marge : « 10 Cathalans morts »
[204] F° 298/11V
[205] F° 305/19 – Août 1611.

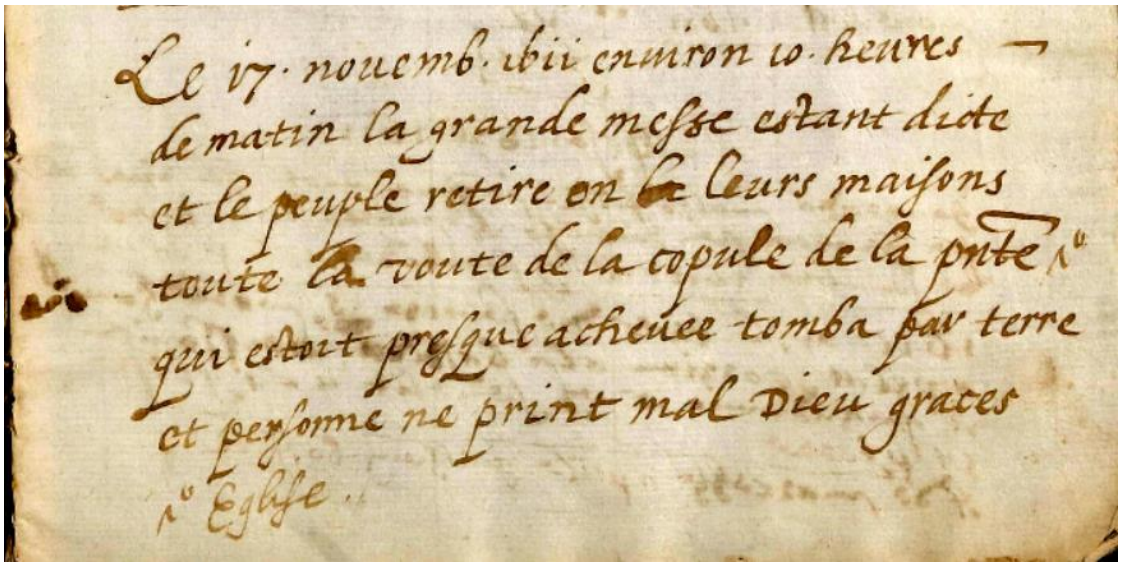
10 septembre 1611 : On refait la grande cloche qui ne sonne pas juste.

« Le Xeme (*dixième*) septembre 1611 la grande cloche
« a esté refaicte parcequ'elle n'estoit pas
« de ton, par Antoine Saurin fondeur
« de la ville de Forcalquier.[206]

17 novembre 1611 : Le dôme de la paroisse Saint Sauveur s'écroule.

Au mois d'avril, des réparations sont faites au dôme de la grande église (Saint Sauveur). Les travaux se poursuivent en juin. Le mois suivant on charriera de la terre de la maison du Saint-Esprit à la Paroisse. En août, Anthoine Provençal, maçon, démolit pendant deux jours la chapelle de Saint-Sumian ; les matériaux récupérés serviront pour la grande église. En novembre le dôme de la paroisse finit par s'écrouler ; il ne sera remonté qu'en 1613 - 1614.[207]

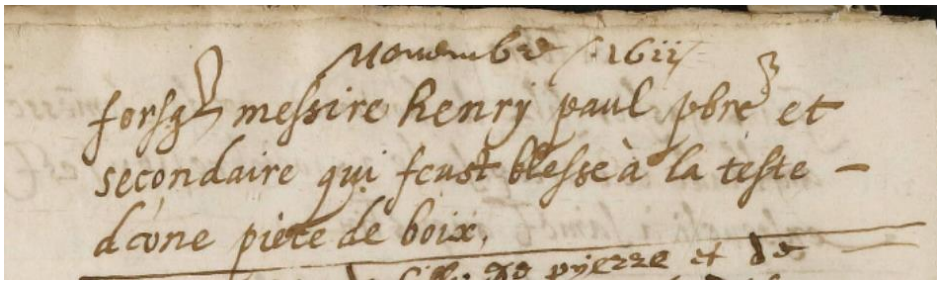
On peut lire dans le registre des sépultures de Brignoles :
« Le 17 novembre 1611, environ 10 heures de matin, la grande messe estant dicte, et le peuple retiré en leurs maisons, toute la voûte de la coupole de la présente église, qui estoit presque achevée, tomba par terre, et personne print mal Dieu graces » (*et personne n'eut de mal grâce à Dieu*).[208]


Le 17. novemb. 1611 environ 10. heures
de matin la grande messe estant dicte
et le peuple retire en leurs maisons
toute la voute de la copule de la prte
qui estoit presque achevee tomba par terre
et personne ne print mal Dieu graces
p. Eglise.

Suite à cet éboulement, « personne ne print mal » à l'exception d'un prêtre qui fut blessé à la tête par une pièce de bois.

« Novembre 1611
« fors que (*excepté*) messire Henry Paul p*r*eb*t*re (*prêtre*) et
« secondaire qui feust blessé à la teste
« d'une pièce de boix (*bois*).[209]

[206] F° 306/20 – Septembre 1611.
[207] Heraud René : Brignoles, rues, quartiers, et bastides – p 28, 282.
[208] F° 305/19R.
[209] F° 309/22V – Novembre 1611.



***

VUE DE BRIGNOLES AU XVII SIECLE

Tableau de la paroisse Saint-Sauveur avec son dôme (vue partielle).

« Noli me tangere aussi appelé *Madeleine au jardin »* attribué à Louis Parrocel.



Description :

Au centre se trouvent les remparts de Brignoles et une porte (La porte Saint-Pierre, ou, la porte du Curnier), la paroisse avec son clocher. Le dôme est représenté à la droite du clocher, ce qui permet de dater le tableau avec plus de précision. Construit à la fin du XVI siècle, le dôme fut abattu en 1668 et remplacé par des croisillons.

Ici s'achève mon travail sur les registres de sépultures de la ville de Brignoles. Ces vingt-quatre années nous ont transportés à une époque sombre, quand la Provence et le reste de la France étaient en proie à la guerre civile. Nous avons aussi été les spectateurs d'évènements qui ont façonné la cité Brignolaise, et marqué sa population.
Mais l'ensemble de ces textes n'a pas seulement un intérêt historique, c'est aussi un formidable témoignage linguistique. Nous sommes ici sur une graphie de textes du XVI et XVII siècle, avec deux langues qui cohabitent : le Provençal et le Français. Ainsi, page après page, les mots français remplacent les mots provençaux, la langue provençale cède sa place à la langue nationale.

SOURCES :

Achard Claude François : Géographie de la Provence, du Comté Venaissin – 1787 (Tome 1).
Achard Claude François: Histoire des hommes illustres de la Provence – 1786.
Broc Jean : La prise de Brignoles par Hubert de Vins le premier janvier 1589 – (travaux publiés dans « Recueil historique sur la ville de Brignoles 1997).
Garcin Etienne: Nouveau dictionnaire Provençal Français – 1823.
Godefroy Frédéric *:* Dictionnaire de l'ancienne langue française (1881).
Heraud René : Brignoles, rues, quartiers, bastides (2014).
Honnorat Simon Jude : Dictionnaire provençal – 1848 (réimprimé 1991).
Lambert Gustave: Histoire des guerres de religion en Provence 1530-1598 – tome II, 1870 (réimprimé 1972).
Lebrun Gabriel - Essai historique sur la ville de Brignoles – 1897 (réimprimé 1973).
Raynouard François : Notice sur Brignoles – 1829 (réimprimé 1991).
Registre des sépultures de Brignoles – 1588 à 1646.
Trévoux, dictionnaire universel François et Latin b (1762)